

Agence Hauts-de-France 2020 2040

Programme d'accompagnement régional
en faveur de la prévention des déchets ménagers

ATELIER PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (PLPDMA)

LAON

Jeudi 15 décembre 2022



Région
Hauts-de-France

Hauts-de-France



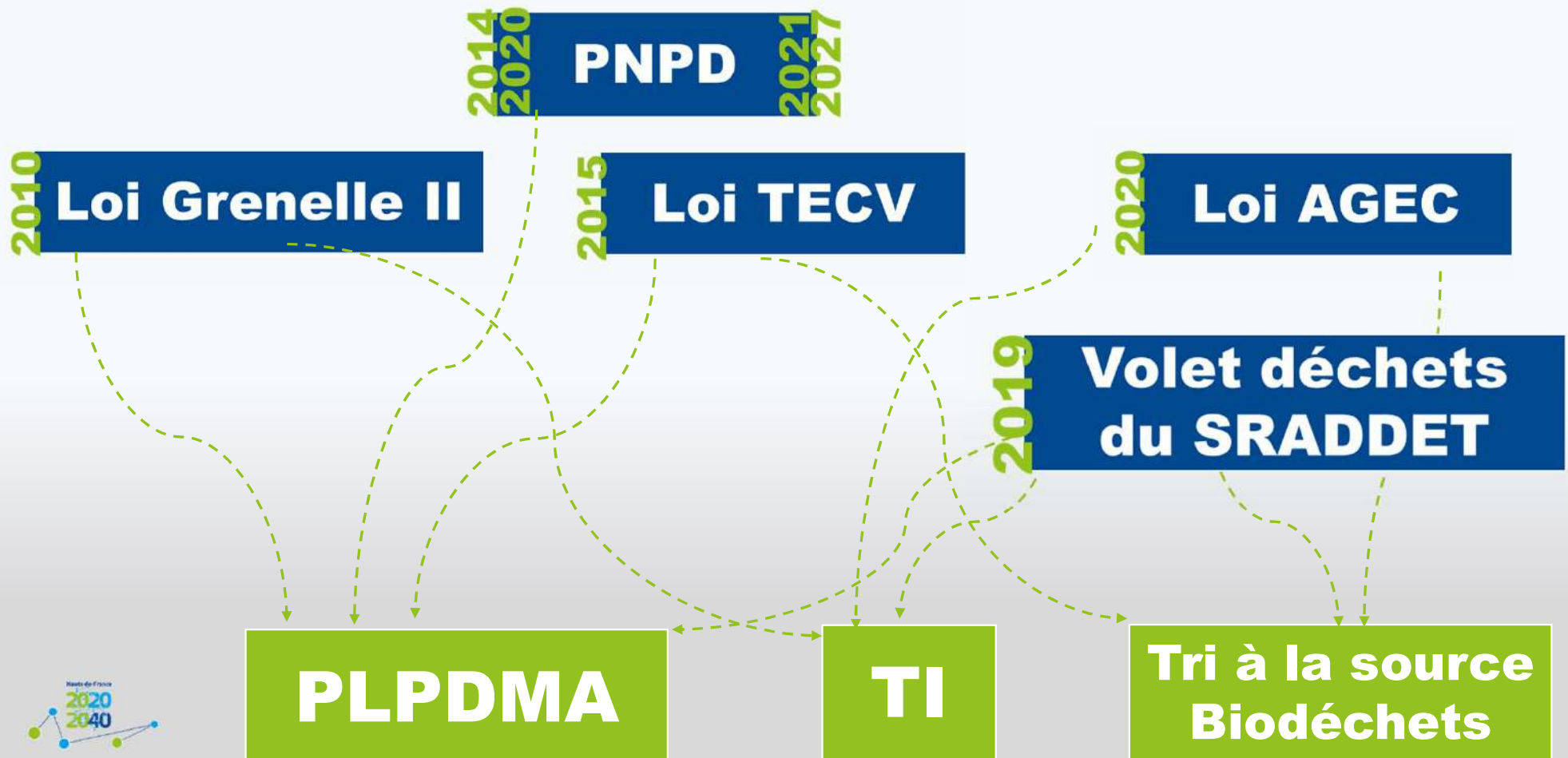
Accueil

Jean Michel FOUQUET

Chargé de Mission DMA

Bienvenue

Déchets ménagers : Êtes-vous prêts pour 2025 ?



12 ateliers thématiques, 3 visites, une conférence de clôture



3 thématiques **PLPDMA** **TI** **Tri à la source Biodéchets**

DATE	06/10/22	15/11/22	01/12/22	15/12/22	12/01/23	19/01/23	02/02/23
LIEU	Amiens	Cambrai	St Omer	Laon	Arras	Beauvais	Aire cantilienne
Matin	A1 Biodéchets		A2 PLPDMA	A3 PLPDMA	A3 TI	A4 PLPDMA	A4 Biodéchets
Après midi	A1 TI	A1 PLPDMA	A2 Biodéchets	A2 TI	A3 Biodéchets	A4 TI	Visite tech Biodéchets

DATE	09/03/23	16/03/23	28/03/23	31/03/2022
LIEU	A confirmer	ROUBAIX	Visioconférence	SYMEVAD, Evin Malmaison
Matin	Visite technique Biodéchets CUD	Roubaix Zéro déchet et Economie circulaire	Enjeux d'une approche transversale de la prévention des DMA	Visite du site (pavillon de la communication, Ressourcerie, jardin pédagogique, présentation du module « commune en route vers le zéro déchet »
Après midi				

Hauts-de-France



Le programme de l'atelier

Sylvie PERRAIN

Oikéo

Le programme de la matinée

- **Accueil**

Jean Michel FOUQUET, Chargé de mission DMA Région

- **Présentation de l'atelier par Sylvie PERRAIN, Oikéo :**

- Quelles actions, quels indicateurs pour le PLPDMA ? : témoignage du SIRTOM du Laonnois avec **Jonathan ROETTGER**, Agent de communication / prévention
- Gouvernance et communication : témoignage du SMAV62 avec **Arnaud BLONDEL, chargé de prévention,**
- **Echanges de bonnes pratiques** entre les participants à l'atelier : les exemples seront transmis avec le compte rendu de l'atelier
- Présentation d'une sélection d'outils et de méthodes efficaces pour l'animation et le suivi d'un PLDPDMA par **Sylvie PERRAIN, Oikéo**

- **Conclusion**

Hauts-de-France



Quelles actions, quels indicateurs pour le PLPDMA ?

Jonathan ROETTGER

Agent de communication / prévention et responsable de la
maintenance des bacs

fixe : 03-23-26-80-29

portable : 06-28-94-27-99

mail : roettger@sirtom-du-laonnois.com



Prévention des déchets

RETOUR D'EXPÉRIENCE DU SIRTOM DU LAONNOIS



Présentation du SIRTOM du Laonnois



Périmètre d'intervention



Population 2022 : 87 742 habitants

4 intercommunalités – 150 communes – 2 tarifications différentes du service : TEOM – Budget général

3 CC rurale, 1 CA mixte rurale

Compétence collecte exercée par le SIRTOM, compétence traitement déléguée à Valor'Aisne

Nos compétences – Régie directe



La collecte des déchets



La collecte du verre



Les déchetteries

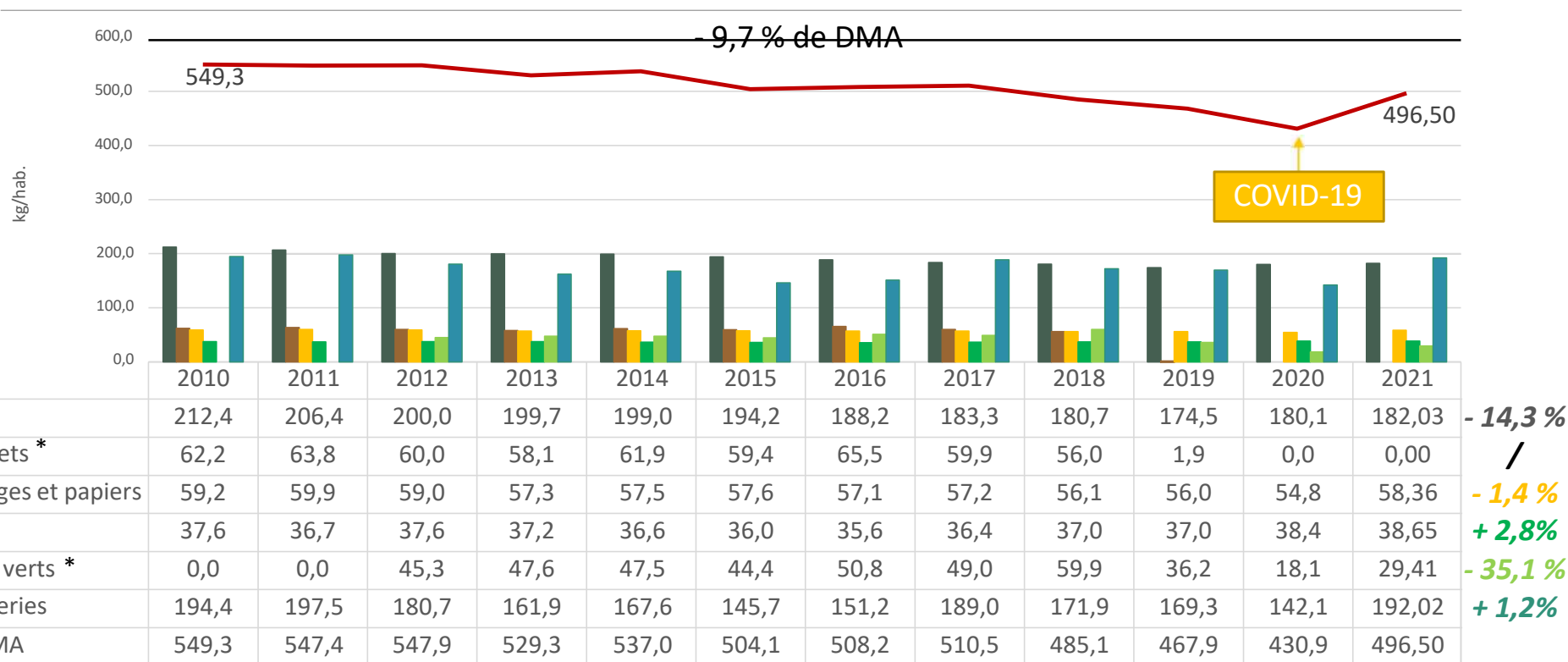


La dotation et la maintenance
des bacs, sacs, composteurs



La communication/
La prévention

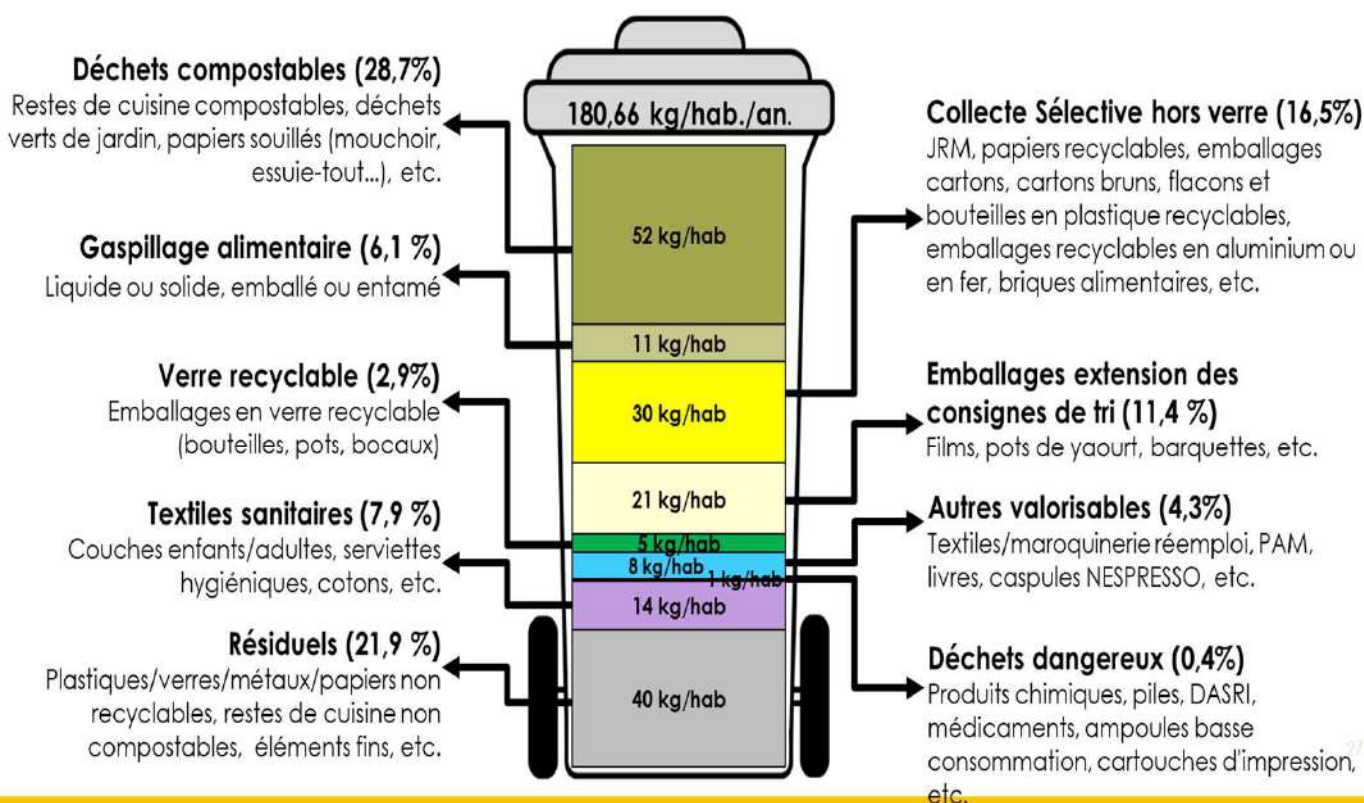
Performances entre 2010 et 2021 (kg/ha)



* Ne concerne pas tout le territoire – kg/hab en fonction de la population collectée

Données issues de
caractérisations de 2016 et
2019

Composition de la poubelle grise



Résultats à l'échelle de Valor'Aisne (2019)

Total = 221 kg/hab/an

- Déchets compostables : 30 % = 65 kg/hab
- Gaspillage alimentaire : 12 % = 26 kg/hab
- Collecte sélective : 13 % = 29 kg/hab
- ECT : 10% = 22 kg/hab
- Verre : 4% = 9 kg/hab
- Autres valorisables : 3 % = 7 kg/hab
- Textiles sanitaires : 9 % = 19 kg/hab
- Déchets dangereux : 0,6 % = 1,3 kg/hab
- Déchets résiduels : 19% = 43 kg/hab

La prévention des déchets au SIRTOM du Laonnois



Planification de la prévention

- Programme Local de prévention des déchets – 2010 → 2015
- Programme « Territoire zéro déchet zéro gaspillage » - 2016 → 2019
- Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés – en cours d'écriture (phase d'élaboration du plan d'actions)

Les principales actions de prévention

Eco-exemplarité du
SIRTOM

Promotion des
couches lavables

Promotion du
compostage et
lombricompostage

Broyage des
branches en
déchetteries et
communes

Aide à
l'organisation
d'éco-
manifestations

Promotion du
réemploi

Collecte des
déchets amiantés

Eco-exemplarité du SIRTOM

Entretien des locaux → fabrication des produits d'entretien

Véhicules électriques → utilisation de véhicules électriques pour la sensibilisation et communication auprès des usagers

Compostage → Compostage des restes de repas des agents

Mini troc

Entretien des espaces verts → fauchage raisonné

Garage → rechapage des pneumatiques PL pour une 2nd vie

Commande publique → prise en compte des critères environnementaux

Bacs cassés → reprise pour recyclage

Anciens véhicules → vendus aux enchères sur la plateforme Agora Store



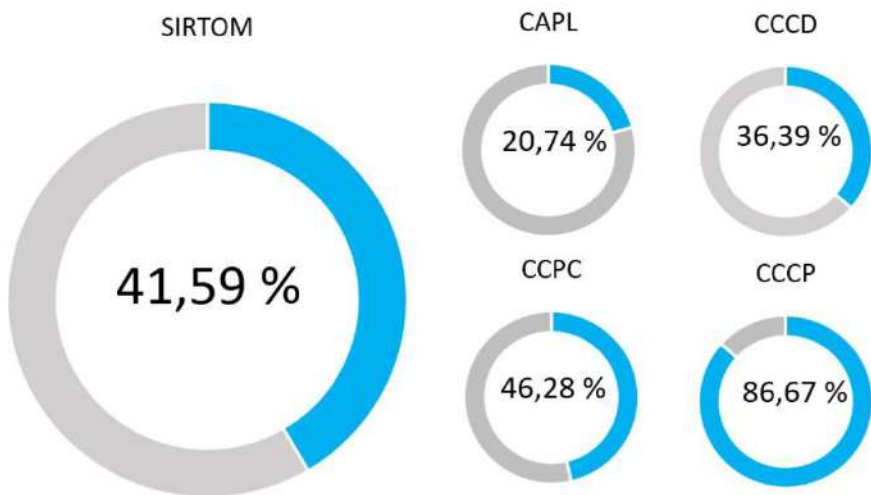
Promotion du compostage domestique et lombricompostage

Dotation gratuite d'un composteur ou d'un lombricomposteur par foyer

Au 31 décembre 2021: 15 323 composteurs et 81 lombricomposteurs en place

Taux d'équipement en composteurs et lombricomposteurs fournis par le

SIRTOM du Laonnois

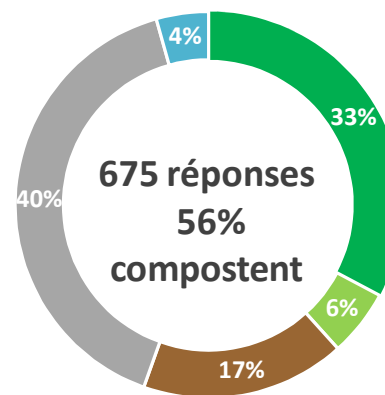


Les principaux indicateurs :

- Composteurs et lombricomposteurs distribués
- Taux d'équipement par commune
- Enquête sur le compostage

Enquête : Les pratiques du compostage sur le territoire (hors Laon)

Réalisée pendant la dotation des bacs de septembre à décembre 2019



- % foyers utilisant un composteur du SIRTOM
- % foyers utilisant un composteur personnel
- % foyers pratiquant le compostage en tas
- % foyers ne compostant pas
- % foyers possédant un composteur du SIRTOM mais ne l'utilisant plus

Promotion du compostage domestique et lombricompostage

Les principaux indicateurs :

- Composteurs et lombricomposteurs distribués
- Taux d'équipement par commune
- Enquête sur le compostage

Commune	Nombre de foyer Insee 2017					composteurs individuels	lombricomposteurs	% couverture composteurs		
	CAPL	CCCD	CCPC	CCCP	SIRTOM					
AGUILCOURT				155	155	127		82%		Inférieur 30%
AIZELLES		55			55	15		27%		Supérieur 60%
AMIFONTAINE				157	157	136	1	87%		
ANIZY-LE-GRAND			1080		1080	355	1	33%		
ARRANCY	25				25	6		24%		
ATHIES-SOUS-LAON	1104				1104	383	3	35%		
AUBIGNY-EN-LAONNOIS		50			50	9		18%		
AULNOIS-SOUS-LAON	568				568	184		32%		
BARISIS-AUX-BOIS			307		307	182		59%		
BASSOLES-AULERS			66		66	23		35%		
BEAURIEUX		315			315	92		29%		
BERRIEUX		79			79	25		32%		
BERRY-AU-BAC				236	236	190		81%		
BERTRICOURT				62	62	64		103%		

Mise en place de sites de compostage partagé en communes et dans les cimetières

Mise en place en partenariat avec les communes intéressées de sites de compostage partagé

20 sites de compostage partagé répartis sur le territoire

Composteurs déployés dans **30 cimetières**



Partenaires principaux :

- Mairies,
- Bailleurs / syndics
- Etablissements scolaires

Les principaux indicateurs :

- Nombre de sites de compostage partagé

Indicateur à mettre en place :

- Nombre d'habitants concernés

Promotion du réemploi

Locaux du réemploi en déchetteries

- Objets récupérés par différents acteurs (conventions)

Les principaux partenaires :

- Acteurs de l'ESS
- Etablissements scolaires

Les principaux indicateurs :

- Nombre d'objets donnés
- Quantité collectée
- Nombre de passage



0 ramassage en 2021



Environ 7 tonnes de jouets depuis mars



507 vélos récupérés en 2021



20 tondeuses récupérées en 2021

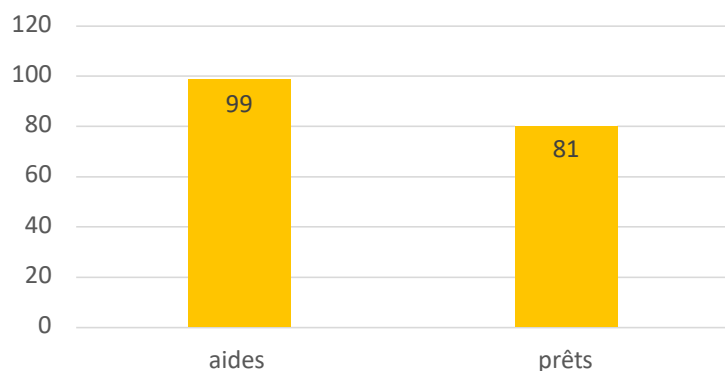
Promotion des couches lavables

Principaux partenaires :

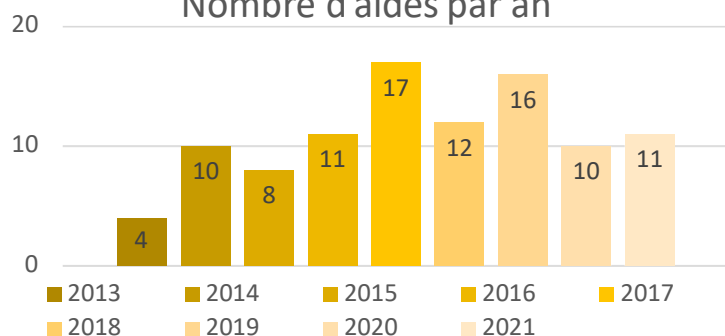
- Maternités
- Crèches

Les principaux indicateurs :

- Nombre de subvention
- Nombre de prêt



Nombre d'aides par an



Sensibilisation des jeunes parents à l'utilisation de couches lavables

Prêt gratuits d'un kit comprenant plusieurs couches de marque différentes pendant 1 mois

Aide à l'achat de couches lavables → 50% du prix des couches dans la limite de 100 €

Prêt et aide de kits pour les assistantes maternelles

Accompagnement des crèches souhaitant se lancer dans la démarche

Broyage des branches en déchetteries et communes

Les principaux indicateurs :

- Nombre d'heures de broyage
- Nombre de bennes évitées



- Broyage de branches sur 3 des 11 déchetteries
- Récupération gratuit du broyat par les usagers
- Broyage de branches pour les communes sur demande
- En 2021, 312 heures de broyages = 73 bennes évitées

Aide à l'organisation d'éco-manifestations

Principaux partenaires :

- Associations
- Mairies

Les principaux indicateurs :

- Nombre de prêts
- Nombre de subventions

Eco-gobelets :

- Mise à disposition gratuite d'éco-gobelets
- Aide à l'achat d'éco-gobelets

Bacs de collecte de déchets + outils de communication sur le tri (affiches)

- Bacs d'ordures ménagères / emballages et papiers

2021 : 16 manifestations accompagnées

Prêts - Gobelets réutilisables	0 (COVID-19)
Prêts - Bacs de tri et OMr	56
Prêts - Potences pour sac OMr et sac de tri	124
Prêts - Sacs jaunes	32 rouleaux
Nombre de subventions d'achat d'éco-gobelets	2 subventions pour 750 gobelets

Collecte des déchets amiantés

Expérimentation menée depuis 2019

Collectes sur rendez-vous à destination des particuliers

Conditions tarifaires

- 65 € pour 200 kg d'amiante + 1,20€ / kg supplémentaire

2021 :

- 2 collectes
- 32 participants
- 7,18 tonnes collectées


Les principaux indicateurs :

- Nombre de participants
- Tonnage collecté





Tableaux des indicateurs


Indicateurs financiers


	Budget annuel Afin de réaliser l'ensemble des actions du projet, nous avons besoin de financements dont une partie nous vient de nos partenaires.	Dépenses:	179 953,80 €
		Variation par rapport à l'année précédente	23%

Indicateurs techniques


	Variation des flux non valorisables On retrouve dans cette catégorie l'ensemble des déchets dits ultimes et dont les caractéristiques ne permettent pas d'envisager une forme de valorisation dans les conditions techniques et économiques du moment. Ceux-ci seront enfouis.		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	Chiffres 2020
		Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	182,03	-14,30%	180,06
		Encombrants	42,88	-14,01%	36,01


	Variation des flux valorisables Il s'agit ici de l'ensemble des déchets collectés ou apportés en déchetterie qui seront valorisés. La valorisation consiste à recycler ou récupérer la chaleur de la combustion des déchets pour créer de l'énergie. *affectés à la population réelle desservie		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	Chiffres 2020
		Verre	38,69	2,87%	38,43
		Emballages et papiers	57,11	-3,50%	53,64
		Déchets verts*	29,41	-35%	18,14
		Déchetterie (hors encombrant, textile et verre)	147,15	2,56%	105,22

	Niveau de valorisation Cet indicateur permet de connaître la part de déchets valorisés par rapport à celle des déchets ultimes (enfouis)		%	point de différence depuis 2015	Chiffres
		Taux de valorisation	54,37%	+2,3	
		Taux d'enfouissement			

	Zoom sur la valorisation biodéche Les déchets biod apparte d'o			

Indicateurs de performance

	Niveau de performance Afin de répondre aux objectifs des différents plans territoriaux, nous devons utiliser un certain nombre d'indicateurs. Ces indicateurs évoluent avec la réglementation et les préoccupations européennes et nationales.		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	Chiffres 2020
		Ordures Ménagères Assimilées (OMA)	279,04	-21,37%	273,28
		Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) hors gravats	471,56	-9,61%	411,62
		Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) avec gravats	496,5	-3,62%	430,89

	Evolution des refus de tri du centre de tri Les refus de tri représentent l'ensemble des déchets enlevés par les opérateurs en centre de tri qui rendent impropre la valorisation du flux restant. Ces refus de tri sont dus à des erreurs dans l'application des consignes de tri.		Tonnes	Kg/hab/an	Chiffres 2020
		Poids des refus	924,38	10,47	11,77
		Pourcentage de refus	18,33%		21,94%
		Pourcentage de refus des caractérisations	16,08%		19,03%

Orientations du nouveau PLPDMA

Axes choisis par la CCES :

- Eco-exemplarité des collectivités
- Développer et intensifier la gestion de proximité des biodéchets (déchets verts et de cuisine, ...)
- Encourager la consommation responsable (dont réduction du gaspillage alimentaire, réemploi, achats responsables, ...)
- Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets

Souhait de la collectivité :

Avoir un PLPDMA plus participatif

→ Groupes de travail et boîte à idées pour établir le programme d'actions

Merci de votre attention

En complément de la présentation, lien par rapport à l'écologie industrielle et territoire transmis par Adeline CAMBAY du Pays du Coquelicot en visio :

<https://www.ecologie.gouv.fr/lecologie-industrielle-et-territoriale>

Hauts-de-France



Gouvernance et communication

Arnaud BLONDEL,
chargé de prévention,
SMAV62

a.blondel@smav62.fr

Présentation rencontre régionale PLP :

- la Gouvernance
- la Communication



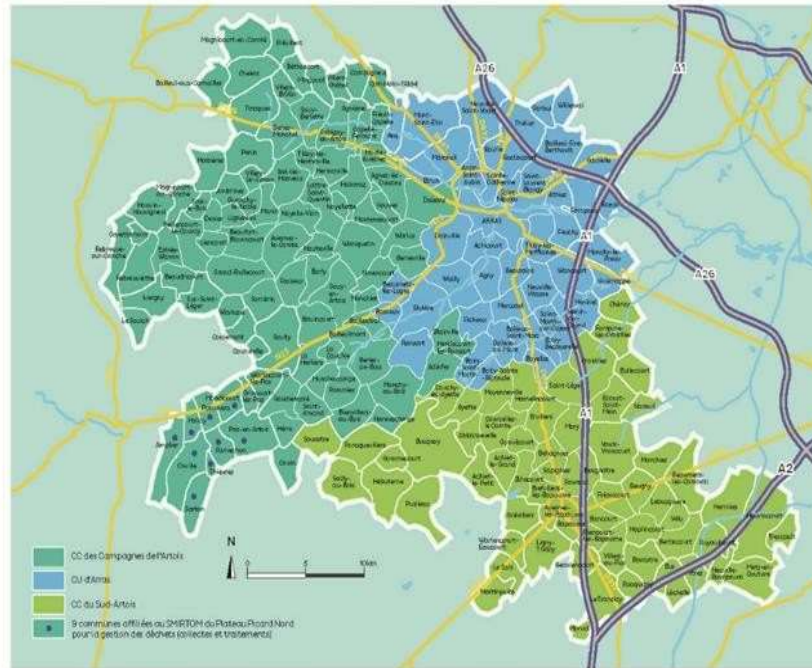
Présentation du territoire

Statut

Le SMAV est un Établissement public inter-communautaire, administré directement par les élus des 3 territoires qui lui ont transféré la compétence du "service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés":

- la Communauté Urbaine d'Arras,
- la Communauté de Communes du Sud-Artois
- la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

3 intercommunalités associées POUR LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS



Les services du SMAV concernent la totalité des habitants des trois intercommunalités associées, à l'exception de 9 communes situées à l'ouest du territoire, affiliées au SMIRTOM du Plateau Picard Nord.



197 COMMUNES



71 986 MÉNAGES

- CUA : 48 932
- Sud-Artois : 10 884
- Campagnes de l'Artois : 12 171 (données 2016)



165 930 HABITANTS

[Population municipale 2018]

Présentation du territoire

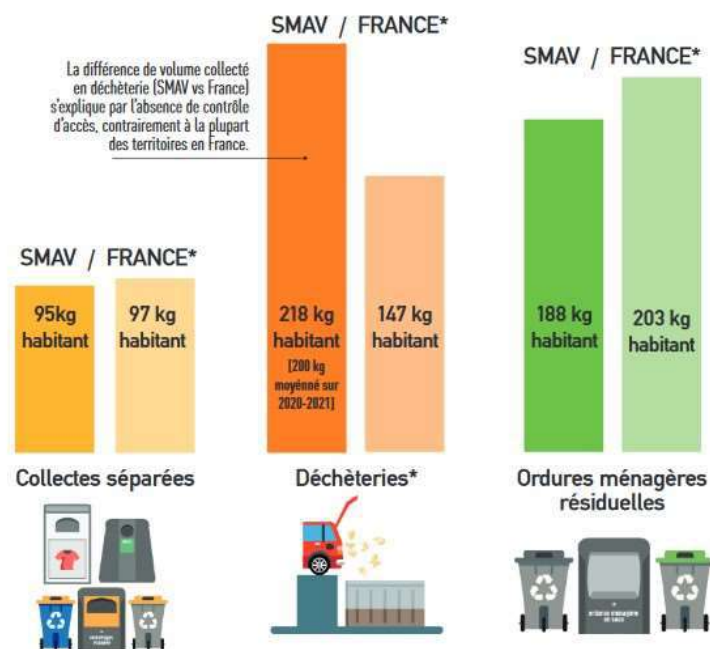
Champions du tri

60,05 % des déchets ménagers sont orientés vers les collectes séparées (collectes des emballages, colonnes à verres, bornes textiles, déchèteries), contre 53,70% au plan national.

39,95 % des déchets sont orientés vers la poubelle grise contre 46,30 % en moyenne au plan national

(hors professionnels assimilés à des particuliers)

Performance et résultats Dans le peloton de tête DES TERRITOIRES ÉCONOMES EN PRODUCTION D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



480 kg par habitant

C'est le montant total des déchets produits par les ménages sur le territoire du SMAV (moyenne 2020-2021)

(hors professionnels assimilés à des particuliers, hors gravats et remblais)

contre 447 kg au plan national*.

Les apports en déchèteries affichent, à eux seuls, un excédent de 71 Kg par an et par habitant.

*Chiffres 2018 pour les bilans nationaux



Programme de prévention SMAV à son démarrage

1. Consommation Responsable

1. Bébé couch' durables
2. Vidéos tutos
3. Vers la fin des gobelets jetables

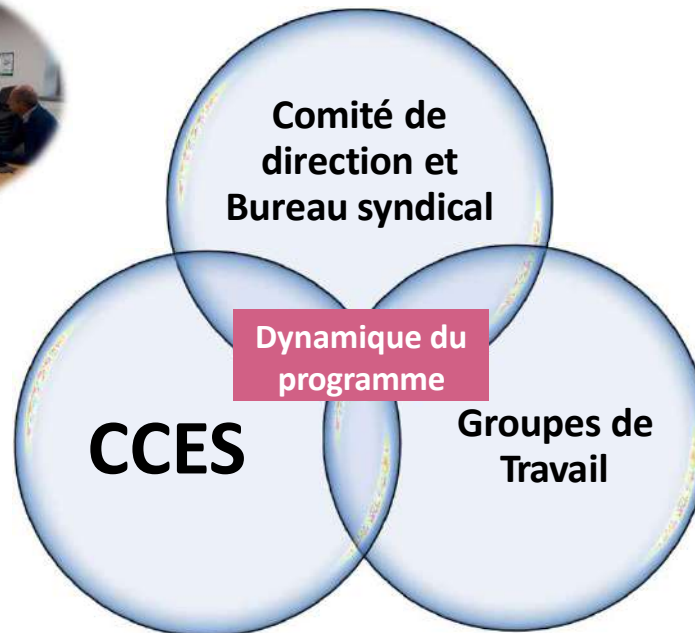
2. Lutte contre le Gaspillage Alimentaire

1. Comment cuisiner mes restes ?
2. Lutter contre le Gaspillage alimentaire via la grande distribution

3. Eviter la production de bio-déchets et déchets verts

1. Réunions publiques : Développer la pratique du compostage auprès des ménages
 2. Deux poules pour réduire la poubelle (supensdu) 3.3
- Création d'un réseau d'ambassadeurs composteurs

Evolution du projet et articulations



- **Comité de direction et bureau syndical : (ré) orientation et portage en interne**
- **CCES : repérage des bonnes volontés pour le groupe de travail et retour terrain**
- **Groupes de travail : conception des actions et portage des actions**

MAGAZINE 100% RESSOURCÉ

Magazine annuel - (stratégie du « story telling »)



Rencontre Régionale 15 décembre 2022



Les objectifs du magazine

- Renforcer le discours pédagogique sur l'amplitude des bouleversements de la 3^{ème} Révolution Industrielle en Artois.

Démontrer par l'exemple qu'il s'agit d'un changement de société, susceptible de modifier l'ensemble des filières, des pratiques...

- Favoriser les synergies entre les acteurs

Susciter des comportements actifs de la part des consommateurs ("prosommateurs" responsables), des démarches de mutualisation, des initiatives de développement participatif...

- Relancer l'intérêt des relais d'opinion (médias, partenaires publics, décideurs politiques,...), **coup de projecteur sur les actions de notre PLP**

Montrer que l'économie circulaire est une réalité : une vision d'avenir qui donne des résultats, rend les perspectives concrètes en temps réel (en allant parfois plus vite que prévu, en validant des concepts auxquels nous n'aurions pas osé croire...)

- Mettre en scène la mobilisation des acteurs, **valoriser vos partenaires** (politiques, économiques, académiques et sociaux)

Apprécier le chemin parcouru, montrer le possible, favoriser la contagion.

- Cultiver le sentiment d'appartenance à un territoire exemplaire.

Storytelling de terrain : portraits d'acteurs, initiatives innovantes, valorisation des bonnes pratiques, pédagogie sur les process, ...

Rencontre Régionale 15 décembre 2022

Mise en avant des actions du programme

SOLUTIONS SMAV

Initiatives SMAV

Deux solutions pratiques, signées le SMAV, qui permettent d'éviter le gaspillage alimentaire et la production de déchets inutiles.



AU RESTO, ADOPTEZ LA PRATIQUE GOURMET BAG !

Le gourmet bag s'invite au resto. Il s'agit d'une boîte permettant aux clients d'emporter chez eux (ou au bureau) les restes de leur repas. Cette pratique, très répandue dans les pays anglo-saxons, emblaie peu à peu les Français. Pour l'encourager, le SMAV a décidé d'investir dans des gourmet bags, mis à disposition gratuitement des restaurants désireux de prendre une part active dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Côté clients, le gourmet bag permet de ne plus complexer de n'avoir pas fini son assiette, en emportant ses restes pour se régaler, à nouveau, plus tard. Il suffit de réchauffer sa boîte au micro-onde ou au four, puis de la jeter (une fois vide) au compost ou dans la poubelle jaune si elle n'a pas contenu de plat en sauce. Un geste gourmand, branché et responsable ! 18 établissements sont déjà inscrits dans la démarche - à Arras, Avesnes-le-Comte, Rapaume, Rocquigny et Saint-Laurent-Hergny. Ils sont reconnaissables grâce à un macaron (ici on vous propose un gourmet bag) apposé sur leur vitrine. Rien d'autres pourraient leur emboîter le pas, d'autant que la mise à disposition aux clients de boîtes pour récupérer les restes de leur repas devrait devenir une obligation légale en 2021. ■

DES GOBELETS RÉUTILISABLES POUR VOS ÉVÉNEMENTS

Chaque année en France, 4,73 milliards de gobelets en plastique sont "jetés". Seuls 1 % sont recyclés. Pour agir contre ce fleau, le SMAV met en place un service gratuit de prêt de gobelets réutilisables, à destination de ses collectivités adhérentes, des centres sociaux ou encore des associations pour leurs événements. Mode d'emploi : réserver ses gobelets par téléphone, passer les prendre au SMAV, puis les rapporter lavés (propres et secs) après la manifestation. Attention, après remplissage. Un gobelet manquait sera facturé. ■

* Source : Association pour l'environnement France (Aeef).
Réservation : SMAV, 03 21 15 00 01 - communication@snav2.fr



100% RESSOURCÉ 2019 - 53

SOCIÉTÉ

RECYCLAGE, PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES... *L'économie circulaire gagne du terrain*



Les deux recycleurs de l'écovillage Olympe, développés par le SMAV, favorisent le recyclage en circuit court des objets réparables et recyclables sélectionnés dans les déchèteries (à Arras et à Saint-Laurent-Hergny).

LES BONNES NOUVELLES FONT RAREMENT LA "UNE" DES MÉDIAS DANS L'UNIVERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, et pourtant, les progrès de l'économie circulaire sont plutôt encourageants, particulièrement en France. De quoi donner de l'espoir aux producteurs et consommateurs responsables. On ne va pas s'en priver.

Notre modèle économique s'épuise

Les ressources non renouvelables prélevées dans la nature (minerais, matériaux de construction, énergies fossiles...) constituent encore la colonne vertébrale de nos sociétés, mais elles s'épuisent à un rythme soutenu qui menace directement l'équilibre du système économique et environnemental. Nous avons tous entendu parler de la

ou rythme des consommations actuelles qui risquent encore d'augmenter. Les réserves de cuivre connues actuellement ne permettraient pas de tenir plus de 50 ans, les réserves d'or et de zinc 20 ans, d'argent 15 ans, d'antimoine 10 ans... La liste des "matières premières critiques", ayant un rôle déterminant dans notre économie et présentant des risques importants d'approvisionnement dans les 10 prochaines années (liste publiée tous les

Rencontre Régionale 15 décembre 2022



©uzafle - stock.adobe.com



©uzafle - stock.adobe.com

LA BONNE COUCHE, ÇA CHANGE TOUT ?

ET SI LA COUCHE DE DEMAIN ÉTAIT CELLE D'AVANT-HIER, EN MIEUX ? Pour se faire une idée, rien de tel qu'un essai. Une couche à la fois... Tester les couches lavables, c'est l'option qu'a choisi la crèche Home Sweet Mômes de Bailleul-Sire-Berthoult durant deux mois en partenariat avec le SMAV avant de passer au change définitif.

COÛT D'UN KIT MOYEN : de 200 à 600 euros selon les modèles. Le SMAV sensibilise, conseille et fournit une aide financière aux familles prêtes à s'engager à l'achat d'un kit : 100 euros de subvention pour un achat de

Au commencement, la couche était durable. Au royaume des changes, elle était même reine avant d'être détrônée par la jetable (apparue à l'orée des années 50 pour répondre au besoin de la vie moderne). Aujourd'hui, elle réapparaît, conquérante sous différents modèles ultra-pratiques et éthiques, loin des langes de nos grands-mères : la Tout-En-1, avec son voile de protection biodégradable. Ou la Tout-En-2, détachable avec son système de pression. Il y a

milliards de couches sont jetées chaque année dans le monde. Un bébé est changé plus de 5000 fois jusqu'à ce qu'il soit autonome-en 3 ans, **l'équivalent d'une poubelle du volume de sa chambre de 35 m² - soit 1 tonne de déchets** (sans compter les 120m³ d'eau nécessaire à leur fabrication). 5000 éphémères contre une trentaine en lavable (à savoir 284m³ une consommation d'eau importante pour la routine du lavage) ! Certes, l'équilibre reste à trouver. A Bailleul-Sire-Berthoult, **les 7 familles concernées par le test à la crèche sont convaincues : moins**

Rencontre Régionale 15 décembre 2022

Promotion du compostage pour tous



GRANDE ENQUÊTE SMAV

sur le biodéchét

UN COMPOSTEUR DE 400 LITRES À GAGNER !

 Pour participer, remplissez ce coupon de participation et déposez-le dans votre mairie avant le 30 juin.
Vous pouvez aussi répondre en ligne sur le site du SMAV : www.smaV2.fr
ATTENTION : une seule participation par foyer.

• COMBIEN Y A-T-IL DE PERSONNES DANS VOTRE FOYER ?

- QUELLE EST LA TAILLE DE VOTRE JARDIN ?

Moins de 100 m²
 Entre 100 et 500 m²
 Plus de 500 m²
 Pas de jardin.

- OÙ JETEZ-VOUS VOS DÉCHETS MÉNAGERS COMPOSTABLES (ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, MARC DE CAFÉ...)?

Dans ma poubelle d'ordures ménagères
 Dans mon composteur
 Sur un tas dans mon jardin
 Je les donne à manger à mes animaux (poules, lapins, cochons...)

- OÙ JETEZ-VOUS VOS DÉCHETS VERTS (TONTTE DE PELOUSE, BRANCHAGES, TAILLE DE HAIE, FEUILLES MORTES...)?

Je n'ai pas de déchets verts
 Dans la poubelle d'ordures ménagères
 Dans mon composteur
 En déchèterie. Précisez laquelle :

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse complète : _____
E-mail : _____
Téléphone : _____

- SI OUI, POSSÉDEZ-VOUS UN COMPOSTEUR FOURNI PAR LE SMAV ?
 Oui Non

- SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉ PAR UNE FORMATION POUR DEVENIR RÉFÉRENT EN COMPOSTAGE DANS VOTRE SECTEUR ?
 Oui Non
 Peut-être, puis-je avoir plus d'informations ?

- JETEZ-VOUS VOS BIODÉCHETS DANS LA POUBELLE MÉNAGÈRE ?
 Oui Non

SI OUI, POURQUOI N'UTILISEZ-VOUS PAS DE COMPOSTEUR ?

Manque de place (Sans titre)
 Manque d'informations, besoin d'un accompagnement
 Peur des nuisances
 Autre : _____

SI VOUS NE DISPOSEZ PAS D'UN JARDIN :
- QUE FAITES-VOUS DE VOS BIODÉCHETS ?
 J'ai un lombricomposteur
 Je les mets dans ma poubelle d'ordures ménagères

EN VILLE, LES COMPOSTEURS ONT BESOIN DE VOUS...



Le meilleur déchet ? Celui fait maison, réduit à l'état nul. Zéro, le chiffre résonne comme une mauvaise note, mais dans le « zéro déchet », arriver à un tel résultat, c'est un sans-faute ! Composter n'est pas qu'une affaire de goût. Au fond, c'est bel et bien du vivant utile à la planète. Les citoyens d'Arras l'ont bien compris. Grâce à leur élan, 2020 est devenue « l'année du compost ». La ville et le SMAV ont pris un nouvel engagement : mettre en service des composteurs collectifs. Avant, le compostage était réservé aux structures ou aux familles ayant un jardin. Aujourd'hui, l'usager en appartement peut composter. Il se voit remettre un « kit » (un bio-seau et une clé) avec un protocole à respecter. En ville, 6 sites ont déjà vu le jour (un composteur équivaut à 30 foyers). Le dispositif, encore à l'étape « laboratoire » sera révisé prochainement pour un bilan adaptable aux futurs besoins. ■

Résultats

Près de 200 réponses (Enquêtes mailing, 60 réponses)

91 personnes intéressées pour être référentes

171 foyers en composteurs partagés sur Arras (4 communes supplémentaires se sont lancées)

Rencontre Régionale 15 décembre 2022

Mise en avant des initiatives locales

E'est tout neuf [ET RECYCLÉ]



Monchy-le-Preux
Une bibliothèque 100% récup'

C'est l'idée d'une petite fille qui a germé dans le site de la municipalité qui a soufflé l'idée à une douzaine de bénévoles de la commune de Monchy-le-Preux: réaliser eux-mêmes la bibliothèque qu'ils attendaient depuis 12 ans. Appel à la mobilisation des habitants, récupération de livres auprès des donateurs, aménagement et décoration de l'espace provisoire (meubles récup., étagères...), recherche de volontaires pour faire tourner la boutique... en moins de deux semaines l'ouvrage était prêt. Et pour être certain que personne ne reste à l'écart des livres, un service de portage à domicile sera mis en place pour les lecteurs à mobilité réduite.

» Presbytère, Monchy-le-Preux, Lundi, de 10h à 12h - mardi et jeudi, de 17h à 19h - samedi, de 10h à 12h00

TROC EN CAMPAGNES FAIT UN CARTON

Une page Facebook pour faciliter les échanges



Donner, échanger ou recevoir, plutôt qu'acheter et jeter (et réaliser quelques économies au passage), c'est la vocation de base du troc. Encore faut-il favoriser les échanges de proximité. C'est l'objectif de la page Facebook lancée par ADN Asso qui s'adresse aux "ruraux malins" qui cultivent les bons plans dans les Campagnes de l'Artois et alentours. On peut tout échanger, y compris la production du potager. Déjà près de 600 membres inscrits depuis le mois de mai.

» Informations complémentaires : www.facebook.com/groups/55166619066345/



UNE BOUTIQUE VINTAGE ET SELECTIVE

Pour chineurs exigeants

L'association Artios Insertion Ressourçante (AIR) a ouvert début octobre un espace de vente de 70 m², dans le quartier Meublans à Arras, où elle présente une sélection de meubles et d'objets vintage, "tous sur le volet" pour leur qualité, et rénovés dans les règles de l'art. Ameublement, décoration, services de table, disques vinyles... tout pour satisfaire les chineurs passionnés.

» 11, rue du Moulinet, Arras

E'est tout neuf [ET RECYCLÉ]

"ON SE CALE UN BOCAL"

Des petits repas Fast & Good, zéro déchets



Préparer de bons petits menus ultra-frais, faits maison autour des produits de saison, pour les livrer sur votre lieu de travail ou à votre domicile pile à l'heure du déjeuner de midi (sur commande la veille) : c'est la formule plutôt appétissante conçue par Marie Debuiselle, fondatrice de "On se cale un bocal", pour remplacer avantageusement le sempiternel sandwich. Le nom de la marque n'a pas été choisi par hasard, les menus (entrées, plats, desserts) sont conditionnés en bocaux de verre, et donc parfaitement zéro déchets.

» Renseignements : www.onsecalounbocal.fr - Tél. : 07 86 92 82 54



Créations textiles et décors recyclés

Lilipette ouvre un concept store

Déjà connue des amateurs de créations récup' qui venaient lui rendre visite devant sa caravane sur le marché d'Arras, Lilipette a ouvert, en septembre dernier, un concept store permanent, où elle peut déployer l'ensemble de ses collections de textiles recyclés et d'objets déco, faits maisons, avec des matériaux de récupération.

» 9, rue Emile-Lagelle, Arras

Chill'Frip en mode recyclage

recherche vêtements de seconde main

Couturier amateur, Captain Chill lance un appel aux internautes pour récupérer leurs tenues inutilisées (vêtements, chaussures, accessoires...). Ils retrouveront une seconde vie en constituant la matière première de ses prochaines créations, confectionnées à la main. Même le fil à coudre du styliste est en mode recyclé(e). Quant aux nouveaux boutons, ils sont fabriqués sur sa propre imprimante 3D en fibres végétales. Complètement Troisième révolution industrielle.

» Informations complémentaires : www.facebook.com/ChillFrip-Captain-Chill - Tél. : 07 88 54 43 00



Les données budgétaires

• 75 000 exemplaires = distribution en toutes boîtes + mis à disposition en mairie et sur les stand du SMAV

• Coûts de réalisation

- 34 480 € de conception
- 24520 € d'impression
- 8571 € de distribution

• Coût global

67 571€ soit 0,93€ par foyer (0,40€ par habitant)

• Sources de financement (*soutiens des éco organismes*)

- 16 000 € de RE_FASHION (TLC)
- 16 000 € de Eco DDS
- 300 € d'éco mobilier



Merci pour votre attention !



<https://www.smav62.fr/>

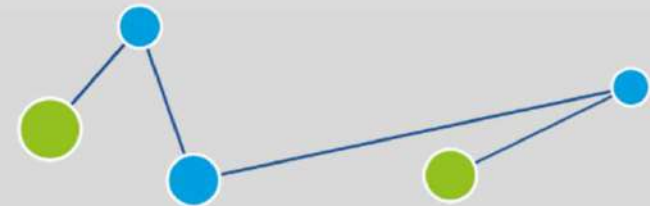
Rencontre Régionale 15 décembre 2022

A vous, les échanges :

Vos besoins

Vos apports

Pour l'élaboration, l'animation et le suivi du PLPDMA



Hauts-de-France



Exemples d'outils mis en œuvre pour le PLPDMA

Sylvie PERRAIN

Oikéo



INDICATEURS, OUTILS DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE PILOTAGE

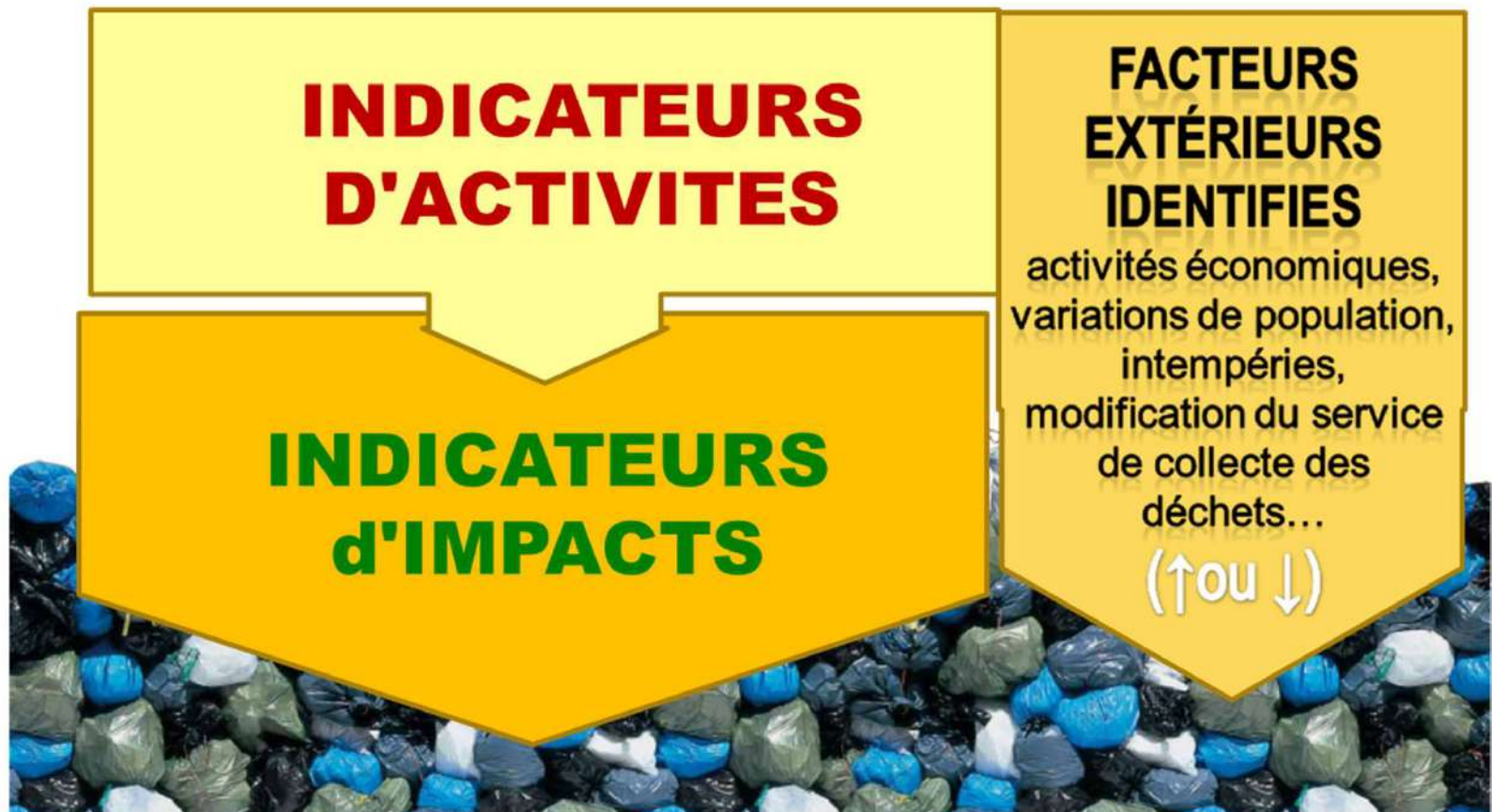
Intérêt pour la collectivité :

→ dès l'élaboration, la définition des indicateurs permet de mieux formuler ses objectifs (en vérifiant qu'on peut en évaluer l'atteinte...), voire certaines modalités d'action

→ ensuite pour :

- évaluer l'efficacité de ses actions (rapport coût/efficacité, déchets évités...),
- identifier les difficultés et les corriger,
- rendre compte de son travail.

Moyens d'évaluation d'une action d'évitement



• Utilité d'un tableau de bord

- OBJECTIF D'IMPACT : - 20% de déchets d'Imprimés Non Sollicités en 5 ans

Activités (ordre chronologique)	Tâches (à relier à un calendrier)	Indicateurs	Résultat an 1	Objectif an 1
Formalisation d'accords avec les annonceurs et les diffuseurs d'INS	Recensement des entreprises	Nbre annonceurs ayant signé l'accord	20	40
	Envoi d'un courrier		3	3
	Événement signature accord	Nbr de diffuseurs ayant signé l'accord		
Edition sticker Mise en place de points de dépôt	Maquette + Impression	Nbre de communes disposant d'1 point dépôt	20	22
	Equiperment des points dépôt	Nbre de points de dépôt	21	42
Suivi de l'adhésion du public à l'action Opération foyers témoins	Compte des stickers "actifs"	Nbre d'entrées du registre de distribution/territoire	6 %	25% foyers
	Estimation des quantités de déchets évités	Q dans BAL témoins (avec/sans) "	52kg/BAL	
Suivi de l'application des accords passés avec les annonceurs	Collecte des chiffres de tirage d'INS par les annonceurs	Nbr d'entreprises transmettant les chiffres (tirages des INS)	0	40
	Evaluation du respect des engagements de l'accord par les annonceurs	Nbre d'unités tirées/an		-50%
Suivi de l'application des accords passés avec les diffuseurs	Evaluation du respect des stickers par les diffuseurs	Nbre plaintes/stickers "actifs"	50%	10%

Mesure corrective :
Mieux souligner les intérêts pour les annonceurs

Mesure corrective :
Rappeler que c'est un engagement de l'accord

Quelques principes et conseils opérationnels

- admettre que les indicateurs (**activités** moyens/réalisation – **impacts** participation/ quantités évitées) ne peut pas toujours être complet.
- même s'il s'exprime de manière « quantitative » l'indicateur (notamment les indicateurs d'impacts) ne correspond pas toujours à une « mesure » effective, mais souvent à des estimations + ou – exactes
 - l'important est de connaître et de pouvoir afficher le degré d'incertitude
- bien distinguer: le nb de participants passifs à des démarches d'information (indicateur d'**activités** – réalisation) et le nb de personnes engagées (indicateur d'**impacts** – participation).
- éviter l'excès et l'accumulation d'indicateurs gigognes (I1 → I2 → I3, etc), sauf quand cela aide au suivi et au renseignement sur le terrain.
- la surévaluation doit absolument être évitée... la sous-évaluation consciente n'est pas grave.
- assurer une veille sur les « facteurs extérieurs » (= entretien du diagnostic)

Exemple de tableau de suivi

N° fiche action	Intitulé de l'action	Sous-action	Tâche	2013				2014				2015				2016				2017									
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4						
FA A01	Sensibilisation à l'éco-consommation		Animations lors de la SERD				■																						
			Animations dans le cadre des journées cadre de vie								■																		
			Animations lors de la semaine du DD												■														
			Animations sur demande																										
			Actions à l'occasion de l'année européenne																										
			Informers sur les meilleures pratiques de consommation générant moins de déchets																										
				Animations lors de la SERD				■																					
				Animations dans le cadre des journées cadre de vie			■				■																		
				Animations lors de la semaine du DD																									
				Informers sur le rôle du réemploi																									
				Faire de l'information sur et à l'occasion des vide-greniers (stands...)																									
				Promouvoir "Entre Saintgermanois"				■																					
				Informers sur les nouvelles filières de collecte																									
				Nouvelle déchetterie : huile alimentaire, mobilier																									
				Promouvoir la collecte des DEEE (cartographie), notamment PAM																									
				Participer à la tournée des DEEEglingués																									

■	Réalisée
■	Programmée
■	Reportée
■	Nouvelle programmation
■	Annulée / Non réalisée
■	Ajout d'une nouvelle date/acteur

Exemple de suivi de budget

Actions		Année 1 - 2011/2012			Année 2 - 2013			Année 3 - 2014		
		Moyens			Moyens			Moyens		
		Budget €- dépenses	Temps (J) - équipe projet	Temps (J) - Partenaires	Budget €	Temps (J) - équipe projet	Temps (J) - Partenaires	Budget €	Temps (J) - équipe projet	Temps (J) - Partenaires
FA A01	Sensibilisation à l'éco-consommation	500,0 €	34,7	2	3 081,3 €	44,2	10	0,0 €	26,2	8
FA B01	Réduction des déchets de restauration dans les écoles	0,0 €	0,0	20	11 812,3 €	58,2	20	7 928,3 €	93,2	20
FA B02	Reduction des déchets des fêtes et manifestations	0,0 €	0,0	0	- €	5,5	0	10 400,0 €	14,5	2
FA B03	Agir sur la commande publique en lien avec le Bilan Carbone®	0,0 €	0,0	0	- €	11,5	0	0,0 €	0,0	0
FA C01	Déploiement du compostage individuel	23 000,0 €	130,9	0	7 943,8 €	27,1	6	13 500,0 €	108,4	2
FA C02	Déploiement du compostage collectif	0,0 €	58,0	0	588,0 €	24,0	1	1 900,0 €	74,6	5
FA C03	Déploiement du Stop Pub dans l'habitat collectif	2 000,0 €	2,9	0	- €	3,0	0	0,0 €	1,6	9
FA C04	Réduction des déchets de restauration des collèges et lycées	0,0 €	0,0	0	- €	8,5	0	0,0 €	8,3	9
FA D01	Collecte des textiles	0,0 €	11,8	2	- €	4,6	4	400,0 €	5,4	3
FA D02	Promotion des couches lavables auprès des habitants	0,0 €	0,0	0	- €	2,0	0	1 400,0 €	14,1	0
FA D03	Réemploi dans l'habitat collectif	0,0 €	0,0	2	- €	10,0	2	0,0 €	15,9	3
FA E01	Réduction des déchets du marché	0,0 €	0,0	0	- €	22,0	1	400,0 €	57,4	2
FA E02	Réduction des déchets des commerçants	0,0 €	0,0	0	- €	8,5	1	0,0 €	130,8	0
Total fiches actions		25 500,0 €	238,3	26	23 425,4 €	229,2	45	35 928,3 €	550,6	63











Exemple de budget prévisionnel

Actions		Année 1 - 2011/2012			Année 2 - 2013			Année 3 - 2014		
		Moyens			Moyens			Moyens		
		Budget €- dépenses	Temps (J) - équipe projet	Temps (J) - Partenaires	Budget €	Temps (J) - équipe projet	Temps (J) - Partenaires	Budget €	Temps (J) - équipe projet	Temps (J) - Partenaires
Total fiches actions		25 500,0 €	238,3	26	23 425,4 €	229,2	45	35 928,3 €	550,6	63
Autres activités	Pilotage du PLPD et autres animations	32 501,3 €	104,0		4 950,0 €	15,6		0,0 €	9,6	
	Formations prévention	- €	16,0		400,0 €	10,6		- €	8,8	
	Charges transverses		93,6			93,6			93,6	
Total autres activités		32 501,3 €	213,5	0	5 350,0 €	119,8	0	- €	111,9	0
Total PLPD		58 001,3 €	451,9	26	28 775,4 €	348,9	45	35 928,3 €	662,5	63
Valorisation du temps des partenaires (20€/h)				4 160,00 €			7 200,00 €			10 080,00 €
Valorisation du temps de l'équipe projet (106€/J)			47 896,29 €			36 986,42 €			70 225,64 €	
Budget total					65 761,80 €			106 153,96 €		
		110 057,59 €	72 961,80 €	116 233,96 €	136 906,14 €	122 242,31 €				
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5				
Budget annuel (non cumulé)		110 057,59 €	72 961,80 €							
Budget cumulé avec tps équipe proj et part		110 057,59 €	183 019,39 €	299 253,35 €	436 159,49 €	558 401,80 €				
Apport Ademe cumulé		55 418,00 €	110 836,00 €	166 254,00 €	221 672,00 €	277 090,00 €				

Exemple de suivi de budget

N° fiche action	Intitulé de l'action	Total		Année 2 - 2014					
		Budget total par action		Dépenses			Apport partenaires		
		Montant dépenses	Montant recettes	Montant TTC (réel)	Montant TTC (prévu)	Nature des dépenses	Montant TTC (réel)	Montant TTC (prévu)	Nature de l'apport/subvention/soutien, partenaire
FA A01	Sensibilisation à l'éco-consommation	3 581,31 €	- €	3 081,31 €	400,00 €	Lot de panneaux (GA, site EntreSTGermanois, réemplo...			
FA B01	Réduction des déchets de restauration dans les écoles	23 826,23 €	100,00 €	11 812,25 €	250,00 €	achat de composteurs péda pour 5 écoles	100,00 €		Affiches SOGERES + école
FA B02	Reduction des déchets des fêtes et manifestations	10 400,00 €	- €	- €					
FA B03	Agir sur la commande publique en lien avec le Bilan Carbone®			- €					
FA C01	Déploiement du compostage individuel	79 443,82 €	14 010,00 €	7 943,82 €	13 500,00 €	achat de composteurs + communication sapins de Noël	460,00 €	2 100,00 €	10€ par composteur installé
FA C02	Déploiement du compostage collectif	6 288,00 €	2 952,00 €	588,00 €	1 900,00 €	achat composteurs + signalétique	600,00 €	600,00 €	
FA C03	Déploiement du Stop Pub dans l'habitat collectif	2 000,00 €	- €	- €					
FA C04	Réduction des déchets de restauration des collèges et lycées	30 000,00 €	18 000,00 €	- €	7 500,00 €	Etude DBIC			
FA D01	Collecte des textiles	1 200,00 €	12 000,00 €	- €					
FA D02	Promotion des couches lavables auprès des habitants	32 000,00 €	- €	- €					
FA D03	Réemploi dans l'habitat collectif	- €	- €	- €	2 500,00 €	Kits d'affiches (à préciser) et autre comm			Ecologic, droit à financement à obtenir SIDRI
FA E01	Réduction des déchets du marché	400,00 €	- €	- €	1 000,00 €	Location de bacs spécifiques			
FA E02	Réduction des déchets des commerçants	4 000,00 €	- €	- €	7 500,00 €	Etude DBIC			
	Total	193 139,36 €	47 062,00 €	23 425,38 €	34 550,00 €		1 160,00 €	2 700,00 €	

Exemple de présentation de bilan annuel

N° fiche action	Intitulé de l'action	Type d'action Ademe	Etat	Tendance dans l'atteinte des objectifs	Etat d'avancement - actions menées	Difficultés rencontrées	Evolution de la FA pour l'année suivante (mesures correctrices)
FA A01	Sensibilisation à l'éco-consommation	1			Utilisation et diffusion des outils de communication conçus en 2014. Expositions sur le réemploi et la lutte contre le gaspillage alimentaire.	Pas de difficultés particulières.	L'équipe projet, et plus largement la Direction de l'Environnement va continuer une programmation large de sa communication et le suivi des indicateurs.
FA B01	Réduction des déchets de restauration dans les écoles	2			Difficulté pour trouver un interlocuteur unique à la direction de l'enfance, finalement identifié en 2016 pour coordonner les actions.	Moyens humains réduits.	Actions sur gros gisements Concentrer les moyens humains sur cette action en 2016 et 2017.
FA B02	Réduction des déchets des fêtes et manifestations	2			Aucune action menée en 2015 par le service déchets,	Moyens humains réduits et concentrés sur d'autres actions	Actions reportées
FA B03	Agir sur la commande publique en lien avec le Bilan Carbone®	2			Poursuite de la politique de la Ville en matière de performance des achats publics.		
FA C01	Déploiement du compostage individuel	3			Ralentissement de l'activité.	Moyens humains réduits. .	Actions sur gros gisements Concentrer les moyens humains sur cette action en 2016 et 2017.

Exemple de planning

Qui ?	Mois 1			Mois 2			Mois 3			Mois 4			Mois 5			Mois 6			Mois 7			Mois 8			Mois 9			Mois 10														
	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S53	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	
FA E02 - Réduction des déchets des commerçants																																										
Réunion avec élu et service dev éco : présenter le projet, gestes à adopter, labellisation																																										
Rédaction de la charte																																										
Réunion d'échange avec des représentants des commerçants : présentation du projet de charte																																										
FA C01 - Déploiement du compostage individuel																																										
Animation journées Cadre de Vie																																										
Publication d'un article dans le journal																																										
Distribution des composteurs sur demande des habitants																																										
FA C02 - Déploiement du compostage collectif																																										
Démarcher les gardiens de résidences, suivant les opportunités																																										
Installer des nouveaux sites, en fonction des demandes, un par mois.																																										
FA B01 - Réduction des déchets de restauration dans les écoles																																										
Faire un point sur la mise en place du tri et de la collecte des biodéchets dans les écoles de la ville avec le service Petite enfance																																										
FA C04 - Réduction des déchets de restauration des collèges et lycées																																										
Prise de contact avec Jeanne d'Albret																																										
Réaliser un diagnostic																																										
RDV avec les enseignants de Poquelin																																										
Réaliser un diagnostic																																										
FA A01 - Sensibilisation à l'écoconsommation																																										
SERD - Expo réemploi à la Clef																																										
SERD - Organisation d'une Discosoupe avec le CMJ																																										
FA D03 - Réemploi dans l'habitat collectif																																										
Organiser un RDV avec Ecologic																																										
Identifier des résidences du parc privé ou social dans lesquels implanter des locaux réemploi																																										

LA COMMUNICATION

pour la COMPRÉHENSION

pour l'ACCEPTATION

Affiche consultation publique format 40X60 et voile signalétique

**JE COMPOSTE
MES BIODÉCHETS**

Consultez et donnez votre avis sur le plan d'action sur cergypontoise.fr

**CERGY-PONTOISE
agglo**

Retrouvez ici toutes les infos

**JE DONNE
MES OBJETS USAGÉS**

Consultez et donnez votre avis sur le plan d'action sur cergypontoise.fr

**CERGY-PONTOISE
agglo**

Retrouvez ici toutes les infos

Désignation produit

Impression numérique traversante
visible 2 faces - Haute définition
Sublimation des couleurs
Sur maille 115 gr/m²

Format : 187 x 60,5 cm

Finitions : Fourreau en
sangle élastique noire avec
embout renforcé et sangle boucle
en bas - ourlets double pique
COUPE COURBE

Quantité : 4 ex

RÉFÉRENCES PANTONE :



Affiche consultation publique 2022 format 40X60



Programme SERD 2022 format A5

Programme de la Semaine européenne de réduction des déchets 2022



PROGRAMME DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2022

Lors de la **Semaine européenne de réduction des déchets 2022**, participez aux ateliers proposés par les communes, donnez votre avis sur le programme de réduction des déchets à Cergypontoise.

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022

- VAUREAL 10h-16h** : LAGORA et place des Amoureux, 36 mail Mendès France
- Consultation du public autour du Programme de réduction des déchets de l'agglomération 2021-2027 : échanges autour d'un thé/café zéro déchet
 - Gratifieria marché solidaire, 100% gratuit pour une consommation alternative tout en favorisant le lien social.
 - 10h-18h : Atelier jeux sur le tri des emballages
- JOUY-LE-MOUTIER 14h-18h** : Médiathèque 94 avenue des Bruzacaques
- Consultation du public autour du Programme de réduction des déchets 2021-2027 : échanges autour d'un thé/café zéro déchet
 - Distribution de composteurs individuels
 - 2 créneaux de formations au compostage (14h-15h30/16h-17h30)
 - Expo photo sur la réduction des déchets dans le hall d'accueil

LUNDI 21 NOVEMBRE 2022

- PONTOISE 11h30-16h30** Maison des associations
- Consultation du public autour du Programme de réduction des déchets de l'agglomération 2021-2027
 - Gratifieria
 - Atelier : focus sur les textiles par les éco-ambassadeurs

JEUDI 24 NOVEMBRE

- CERGY 16h-18h** Parc François Mitterrand / Fablab LABBOITE Parvis de la Préfecture
- Formation compostage autour du composteur de quartier du parc
 - Consultation du public autour du Programme de réduction des déchets 2021-2027 : échanges autour d'un thé/café zéro déchet

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

- OSNY 9h-13h** : château de Grouchy, 14, rue William Tomley
- Consultation du public autour du programme de réduction des déchets : échanges autour d'un thé/café zéro déchet
 - Conférence « La permaculture et la gestion des déchets au jardin » par Cristelle ESCLUDIER à 10h
 - Distribution de composteurs individuels
 - Formation au compostage
- MAURECOURT 14h-18h** : Médiathèque Berthe Morisot Sentier des Carneaux
- Consultation du public autour du programme de réduction des déchets : échanges autour d'un thé/café zéro déchet
 - Atelier de cuisine alternative spécial anti-gaspi par Nathalie Mandard (l'association Les Incroyables comestibles) > de 14h à 15h30 > de 16h à 17h30

JEUDI 1^{er} DÉCEMBRE 2022

- Hôtel d'agglomération de Cergy-Pontoise 18h30-20h30** CergyGrand-Centre
- Table ronde Parvis de la Préfecture - Cergy Grand Centre



Retrouvez ici toutes les infos



Direction de la communication de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise - novembre 2022

60aine de personnes sensibilisées pour la consultation publique et la prévention des déchets

15 personnes à la table ronde

Dépliant 3 volets consultation du public

➔ QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ?

La loi AGECS* de 2020 fixe des objectifs de réduction des déchets :

- ➔ 15 % par habitant de diminution des déchets entre 2010 et 2030,
- ➔ 60 % de réutilisation et de recyclage et
- ➔ 10 % de réduction de l'enfouissement de la totalité des déchets.

Pour atteindre ses objectifs, la loi prévoit la réalisation d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

C'est un document réglementaire obligatoire de planification des actions de prévention des déchets sur le territoire de la collectivité territoriale, ayant la compétence de collecte et/ou de traitement des déchets ménagers et assimilés. Les PLPDMA sont obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2012.

Il consiste en

- ➔ un diagnostic du territoire
- ➔ un plan d'actions établi pour 6 ans révisable tous les ans.

*Loi AGECS - loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

LE PLPDMA DE CERGY-PONTOISE

Il est engagé depuis le mois d'avril 2021. Il est piloté par la communauté d'agglomération. Le diagnostic a été confié au bureau d'étude AEFEL et le choix des actions a été réalisé par la CCES (Commission Consultative d'Évaluation et de suivi) composée d'élus communautaires et des 13 communes, de représentants des services communautaires et communaux, des entreprises, des associations, d'habitants, des bailleurs, des organismes publics régionaux...

**CONSULTEZ
LE PROGRAMME COMPLET ET
DONNEZ VOTRE AVIS
JUSQU'AU 4 DÉCEMBRE 2022**

Informez-vous :

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers est consultable et téléchargeable sur le site cergypontoise.fr

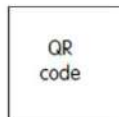


Exprimez-vous :

Utilisez le formulaire disponible à compléter en ligne sur le site cergypontoise.fr

Echangez :

Participez aux ateliers programmés pendant la **Semaine européenne de réduction des déchets 2022** qui se déroulera du 19 au 27 novembre.





**JE
DONNE
MES OBJETS
USAGÉS**

**JE
COMPOSTE
MES
BIODÉCHETS**





**JE
CHOISIS
SANS
EMBALLAGE**

Plan d'action de réduction des déchets 2021-2027




15 réponses sur le site de la CACP
3 réponses par mail

Dépliant 3 volets consultation du public

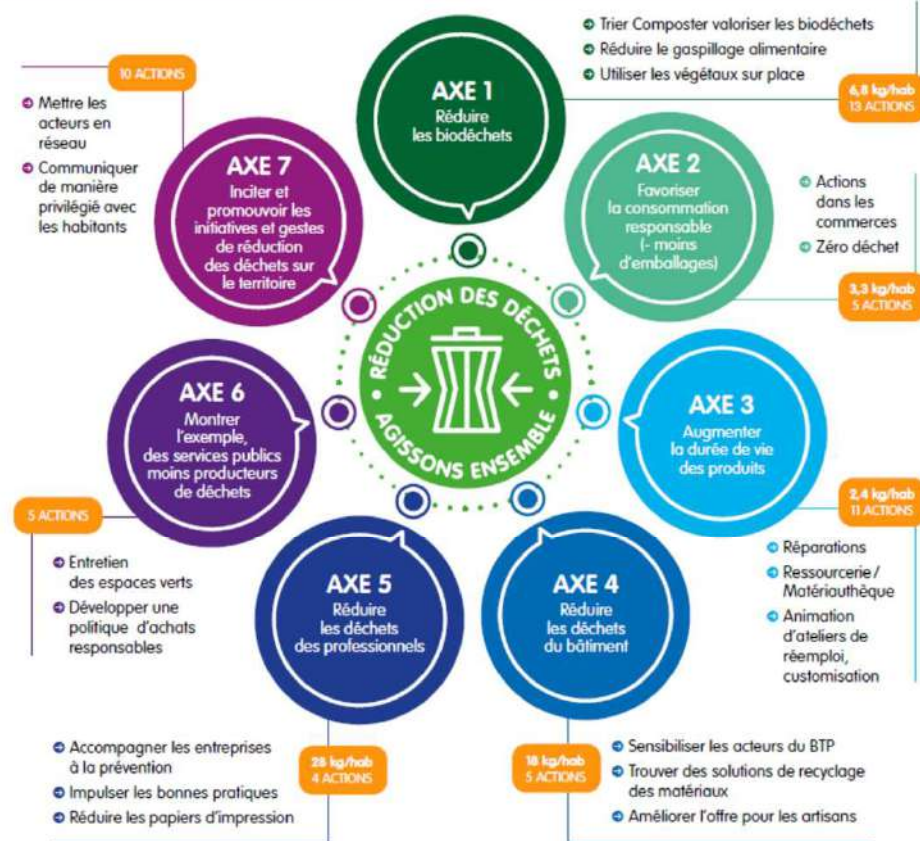
En 50 ans, la production de déchets a doublé, en France comme à Cergy-Pontoise, renversons la tendance !
L'adoption de certains modes de production et de consommation contribue à préserver les ressources naturelles, minimiser les impacts environnementaux, maîtriser les coûts de gestion des déchets, favoriser l'économie circulaire.

➔ TOUJOURS PLUS ENGAGÉS DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

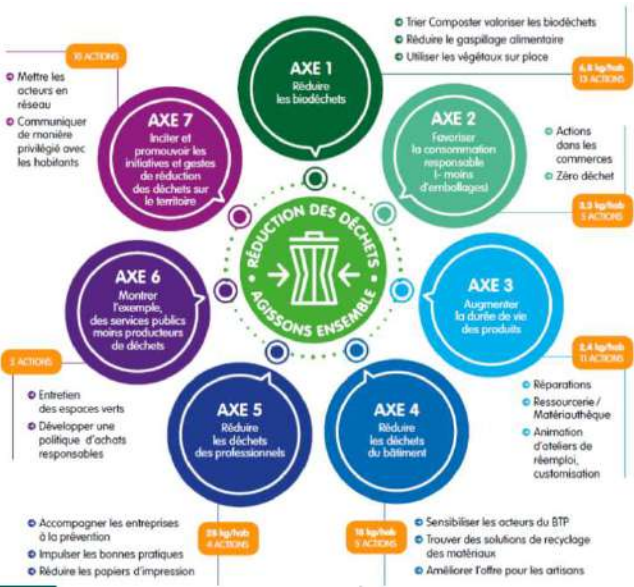
Simple geste du quotidien ou projet de vie, chacun choisit son engagement, tout cela fonctionne, pourquoi s'en priver ? Sur le territoire de l'agglomération, les habitants, les collectivités, les professionnels œuvrent déjà, quelques exemples d'actions qui ont fait leurs preuves :

- composter
- donner ou vendre ses vêtements
- réparer ou faire réparer son vélo
- utiliser l'espace réemploi des Linandes
- choisir des professionnels engagés
- pratiquer une gestion raisonnée des espaces verts
- accepter l'utilisation des contenants réutilisables par le consommateur

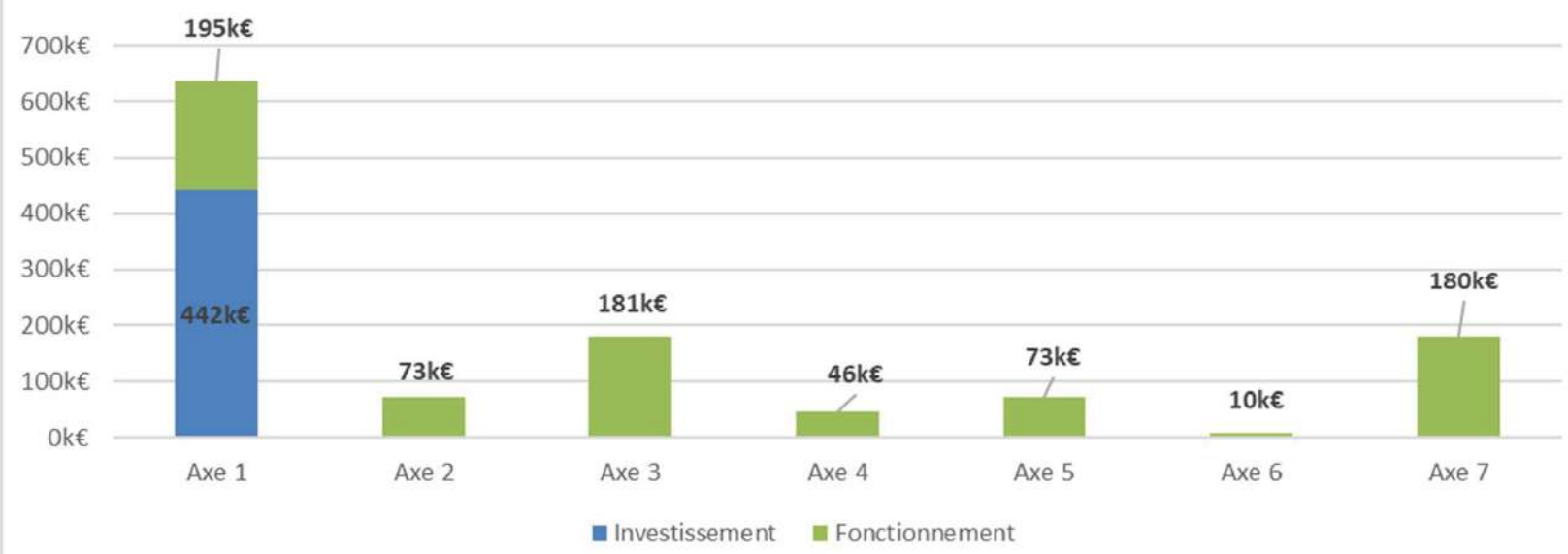
LE DÉFI POUR 2027 :
- 10,7 % DE DÉCHETS SOIT -58 KG PAR HABITANT
Soit -1 Kg/mois et par habitant

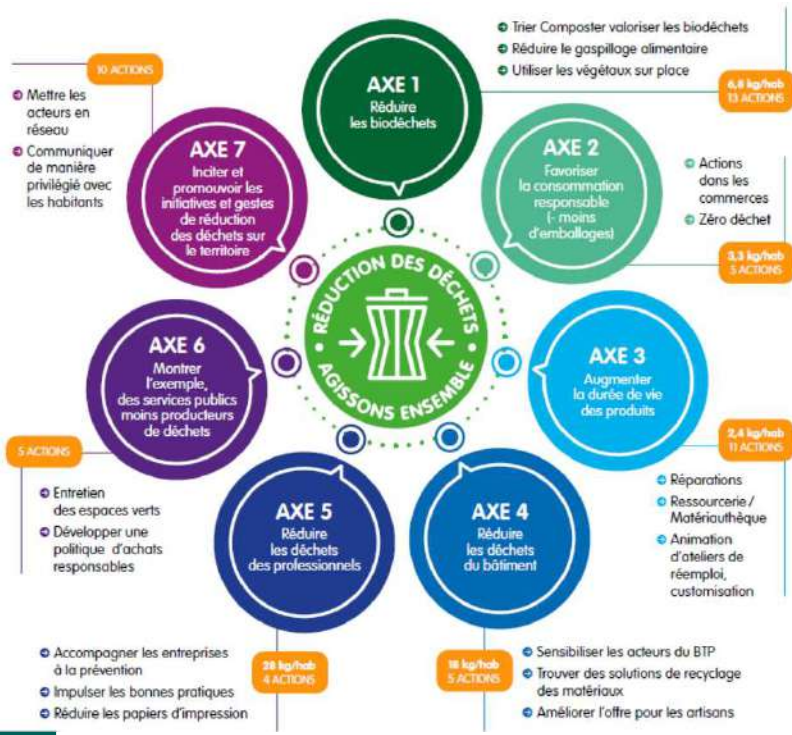


MOYENS BUDGETAIRES ET HUMAINS ET PORTAGE POLITIQUE

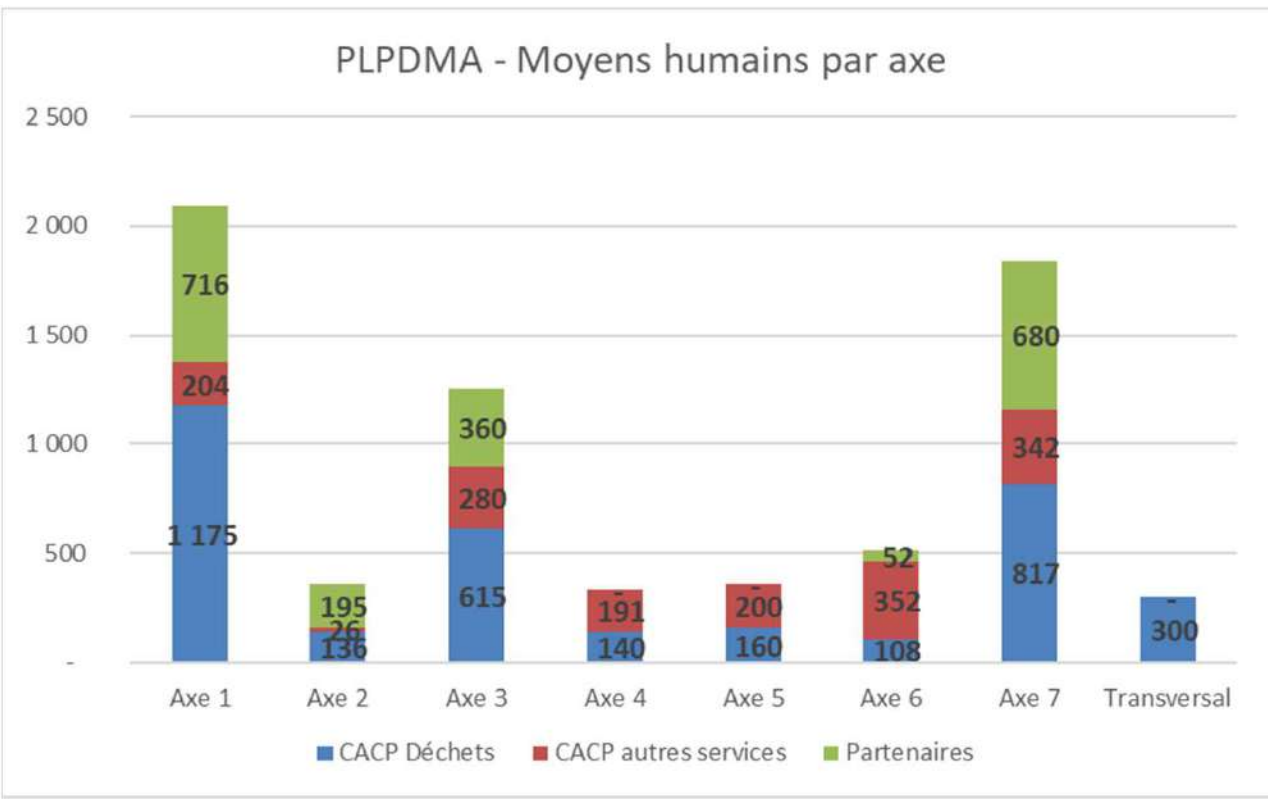


PLPDMA - Budget total par axe





PLPDMA - Moyens humains par axe



FICHE ACTION : MEMO PRATIQUE

Pourquoi ?	<i>Quelles sont les motivations générales (les vôtres et celles d'autres? Les préoccupations, les intérêts qui poussent à agir ?</i>
Pour quoi ?	<i>Quels sont vos objectifs ? En quoi votre projet peut contribuer à réduire les quantités de déchets ou leur nocivité ? Vous serez satisfaits si vous parvenez à</i>
Pour qui ?	<i>Quels sont les publics, les activités qui seront concernés, touchés par votre action, vos interventions ?</i>
Où ?	<i>Dans quels espaces (tout ou partie de la collectivité...), quels lieux se dérouleront votre action et ses interventions ?</i>
Quand ?	<i>Durée et planning de votre action ? Le temps nécessaire pour la préparation ? Les temps forts, types d'évènements, à quelles périodes ?</i>
Comment ?	<i>Quelles tâches à réaliser (de manière chronologique) ? Quels moyens humains et matériels sont nécessaires pour mener votre action ?</i>
Avec qui ?	<i>Qui sont vos partenaires techniques, financiers ? Les relais de vos interventions ? Comment les mobiliser et maintenir leur soutien ?</i>
Combien ?	<i>Que pensez-vous mesurer, et comment, pour évaluer les impacts de votre action : adhésion, participation des publics visés; réduction de la quantité ou la nocivité des déchets ?</i>

Axe 1 : Engager les acteurs publics dans des démarches de prévention des déchets

Potentiel de réduction ↘

1. Accompagner les acteurs publics du territoire vers la réduction des déchets

Gisement d'évitement : Déchets alimentaires Produits alimentaires non consommés Déchets verts Emballages Papier bureautique Journaux/magazines Imprimés publicitaires
 Textiles Déchets d'Equipements d'ameublement Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques Déchets diffus spécifiques

Pourquoi cette action	Où en est-on ?
<p>Les communes du territoire, la CUCM, les établissements publics locaux du Département de la Région et de l'Etat produisent et gèrent une grande quantité de déchets liés à leur fonctionnement et aux missions qu'ils assurent pour le service du public.</p> <p>Leur propre engagement dans la réduction des déchets participe doublement à la prévention des déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ils réduisent la production des déchets sur le territoire - en donnant l'exemple, ils aident leurs usagers à réduire eux aussi leur production de déchets, en les sensibilisant et en proposant des services sobres en déchets. 	<p>Depuis 2016, dans le cadre du programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, la CUCM a mis en place des actions de prévention des déchets au sein de ses services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La priorisation de la communication interne via l'intranet communautaire, les mailings et l'affichage - Les 2 plus gros sites communautaires sont équipés d'une placette de compostage depuis 2017 (voir FA N°11 de l'axe 4) - L'implantation de boîtes à don internes et de boîtes de récupération de papier de brouillon sur quelques sites - La location et la mutualisation des imprimantes et des véhicules au sein des services - L'implantation du tri sur les sites communautaires pour la valorisation des déchets recyclables. <p>Cette exemplarité s'étend également à certaines communes en matière de prévention des bio déchets. Lancé en 2017, le dispositif communes éco-engagées compte 16 communes signataires d'une charte. Elles visent l'autogestion de leurs propres biodéchets et ceux de leurs habitants en adoptant de bonnes pratiques (zéro phyto, gestion différenciée des espaces verts, broyage, gestion des déchets de cimetière, broyage des sapins de Noël...). Cette action pourrait être étendue au gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire et aux actions de prévention des déchets au sein des services). En 2021, élus et techniciens ont pu participer à des échanges sur les plans d'actions de réduction des déchets communaux et la gestion des déchets de cimetière, une journée d'étude consacrée à la gestion des déchets de cimetière (visite à Tournus du cimetière et du site de compostage partagé), une visite du site de compostage et le poulailler de l'école de St Firmin et la placette de broyage des déchets verts de Perreuil.</p> <p>Créée en 2021, la mission d'animation territoriale a vocation à développer les coopérations et les mutualisations entre les communes du territoire</p> <p>Certaines actions sont en cours de mise en œuvre ou envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'une démarche achat depuis 2022, prenant en compte le développement durable - La formation des services achats et cellules marchés publics à l'introduction de critères de performance environnementale dans les marchés publics d'achats/services/travaux - La sensibilisation des agents à la prévention des déchets au travers d'un guide de l'éco-agent - La formation des élus communautaire et communaux à la prévention des déchets et à l'économie circulaire. - Le partage de bonnes pratiques entre les agents des communes et de la communauté urbaine.

OBJECTIFS

Dans quel but ?	Objectifs opérationnels :	Publics Cibles :
<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer en interne les gestes demandés aux acteurs du territoire afin de montrer que c'est possible - Réduire les quantités de déchets ménagers et assimilés 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les actions de prévention des déchets ménagers et assimilés produits ou gérés par les établissements publics du territoire - Impliquer tous les services des administrations publiques dans la prévention des déchets - Créer un réseau des acteurs publics engagés dans la réduction des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - Les élus et agents communautaires - Les élus et agents des communes - Les agents des services publics déconcentrés départementaux, régionaux et d'Etat

Action proposée par : atelier de concertation du 10 12 2021 – Autre démarche de CUCM concernée : PCAET

MISE EN ŒUVRE

Descriptif de l'action	Périmètre	Public cible	Pilote	Partenaires	Gisement	Pour quand		
Création d'un réseau prévention des déchets (RPDD) ou économie circulaire	Au sein des services de la CUCM	Des agents et élus de la CUCM	La CUCM	Les élus et les responsables de services L'équipe prévention Service Achat	Equipements et consommables liés au fonctionnement et aux missions : papier, productions imprimées, équipement bureautique, fournitures de bureau, mobilier, éclairage et consommable d'éclairage, outillage de bricolage, d'entretien des espaces intérieurs et extérieurs, produit d'entretien, de bricolage, vêtements de travail, produits alimentaires, végétation...	1er trim 2023		
Coordination et animation du réseau prévention des déchets			L'équipe prévention	Direction générale des services, Service Achat		2d trimestre 2023		
Autodiagnostic des productions de déchets liés au fonctionnement et aux missions réalisées			Les services	L'équipe prévention des déchets de la CUCM				
Développement d'un espace intranet (documents, tutos vidéo...)			Coordination par l'équipe prévention	Direction des systèmes d'information Direction de la communication CNFPT, Région, ADEME			2d trimestre 2023	
Programme d'accompagnement des services pour changer les pratiques							L'équipe prévention	2d trimestre 2023
Appel aux autres administrations à rejoindre le réseau prévention des déchets : présentation de la démarche, proposition d'adhésion (signature d'une charte)								SERDD 2023
Extension de l'espace intranet	Le territoire	Les agents et élus des communes et services publics déconcentrés	La CUCM	Direction des systèmes d'information	SERDD 2023			
Programme annuel d'accompagnement des services pour changer les pratiques	Le territoire	Les agents et élus CUCM et autres services publics	La CUCM	L'équipe prévention	Tous les ans			

RESULTATS

Indicateurs de réalisation	Indicateurs de réduction et d'économie circulaire	Kg/an de déchets évités
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de services et structures consultant le site - Nombre de participants aux réunions, ateliers, formations programmés... 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la consommation de papier - Allongement de la vie des équipements - Mutualisation d'équipements - Achats de produits de seconde main - Adoption de produits alternatifs aux produits jetables - Réduction et gestion autonome des biodéchets 	<ul style="list-style-type: none"> - papier, - équipement électrique et électronique - mobilier, fournitures de bureau - vêtements de travail - biodéchets - produits à usage unique

MOYENS NECESSAIRES

Mobilisation des agents	Equipe prévention : 0,3 ETP la 1 ^{ère} année et la 2 ^{ème} année, 0,2 les années suivantes
--------------------------------	--

Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

Bureau Communautaire

15 septembre 2022

1.

Qu'est ce que c'est ?

2.

D'où partons-nous ?
Où allons-nous ?

**PLPDMA
2022 - 2027**

4.

Quelle organisation ?

3.

Quel plan d'actions ?

1.

Qu'est ce que c'est ?

4.

Quelle organisation ?

**PLPDMA
2022 - 2027**

2.

D'où partons-nous ?
Où allons-nous ?

3.

Quel plan d'actions ?

Qu'est-ce que c'est ?

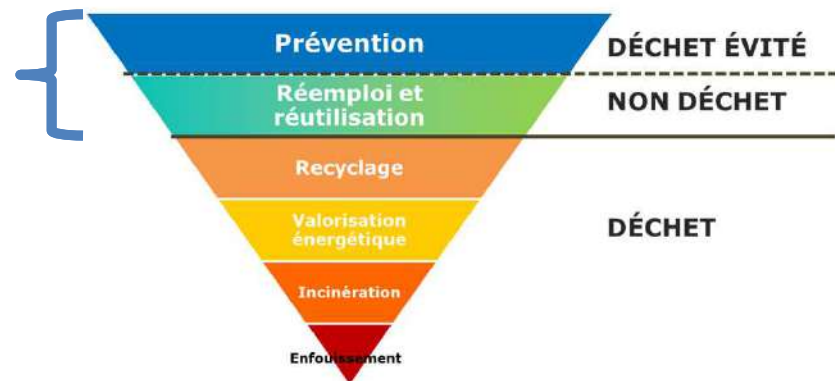
Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés est :

- Un ensemble d'actions visant à réduire la production de déchets sur un territoire
- Son élaboration est **obligatoire depuis 2012**

L'objectif* est de réduire de :
- 15% d'ici 2025 et - 20% d'ici 2030
par rapport aux quantités de déchets ménagers et assimilés produits en 2010

*Plan Régional de Prévention et de gestion 2019 plus contraignant que la loi AGEC de 2020

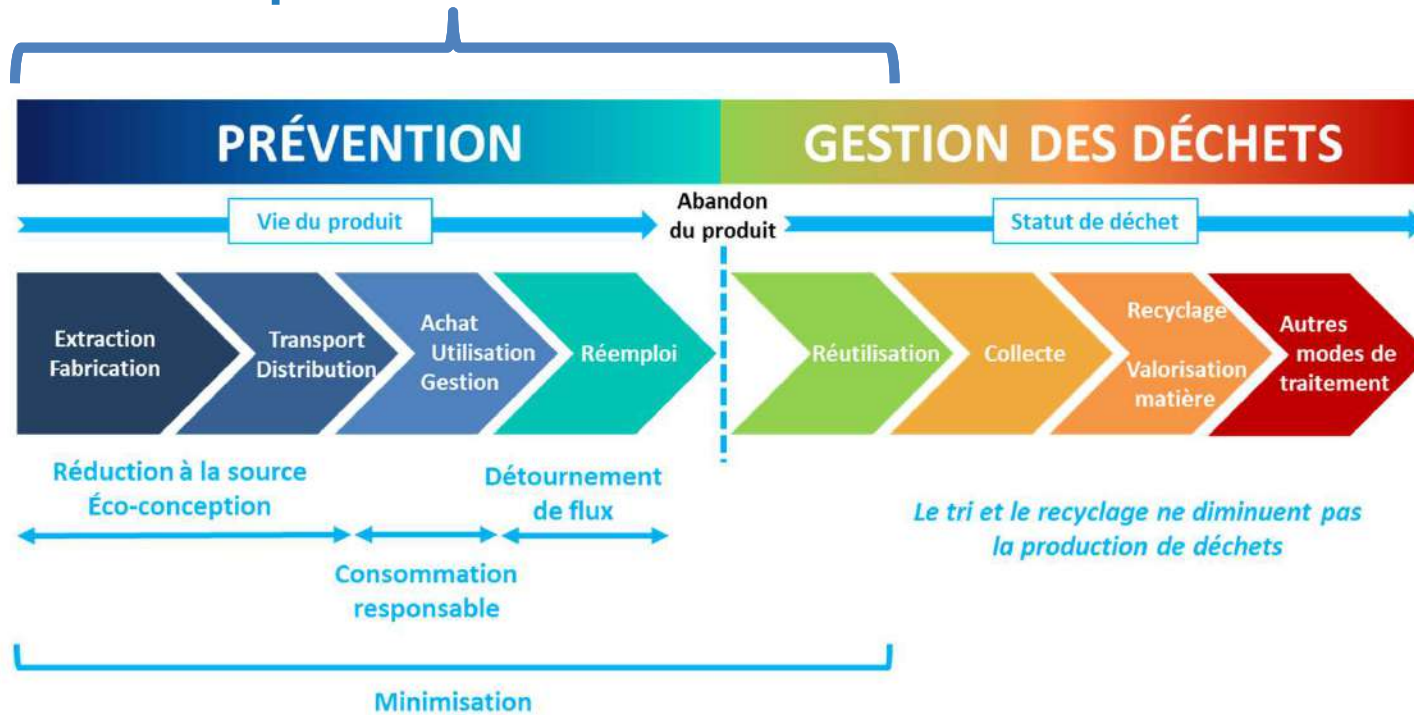
La hiérarchie des modes de traitement



Déchets ménagers : les déchets de routine collectés en porte à porte ou en apport volontaire et les déchets occasionnels collectés en déchèterie.

Déchets assimilés : les déchets des acteurs du territoire autres que les ménages collectés dans les mêmes conditions par le service public.

Périmètre des actions concernées par le PLPDMA

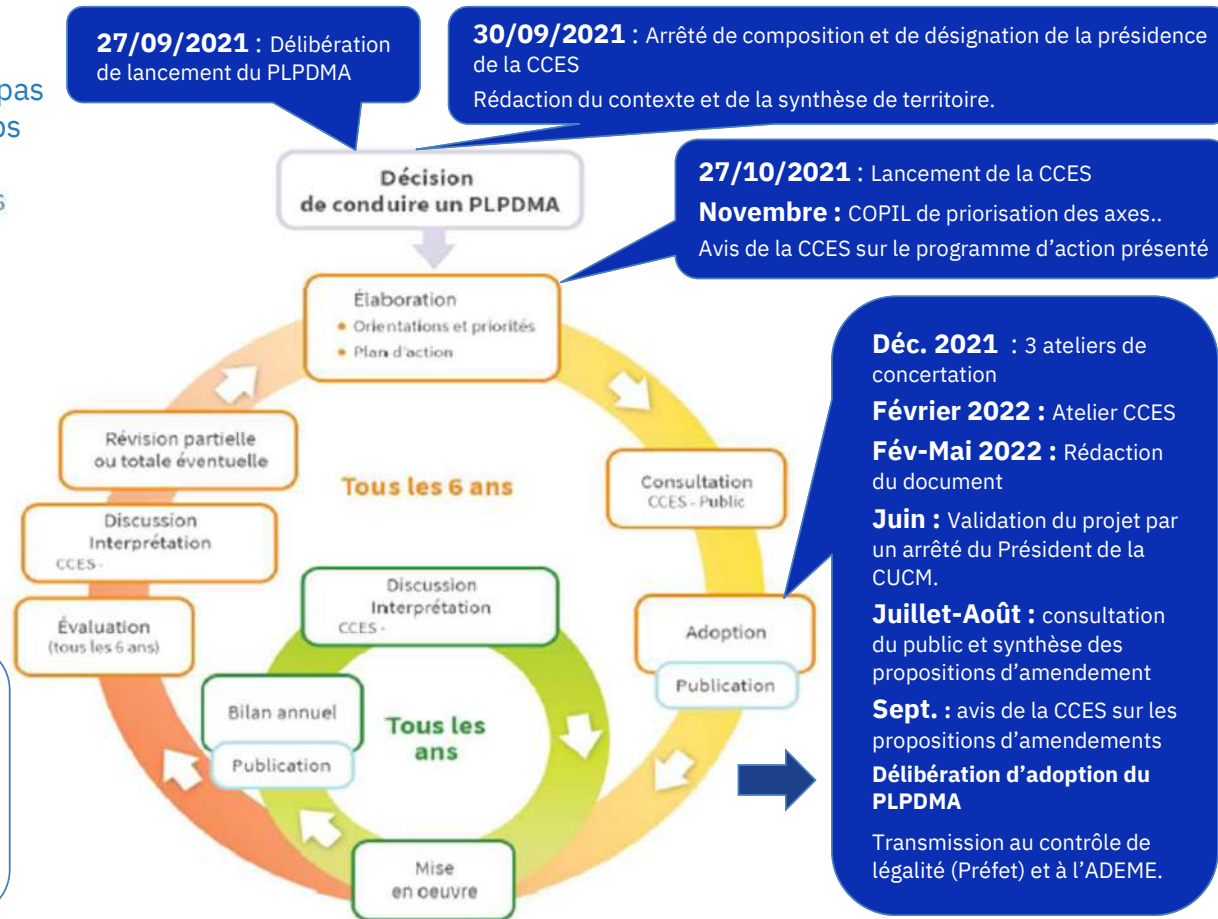


Un **PLPDMA** n'est pas limité dans le temps par une démarche contractuelle, mais « **PERMANENT, MODIFIABLE ET REVISABLE** ».

= **procédure d'amélioration continue**

CCES :
Commission Consultative d'élaboration et de suivi
COFIL : Comité de pilotage.

Qu'est-ce que c'est ?



1.

Qu'est ce que c'est ?

2.

D'où partons-nous ?
Où allons-nous ?

**PLPDMA
2022 - 2027**

4.

Quelle organisation ?

3.

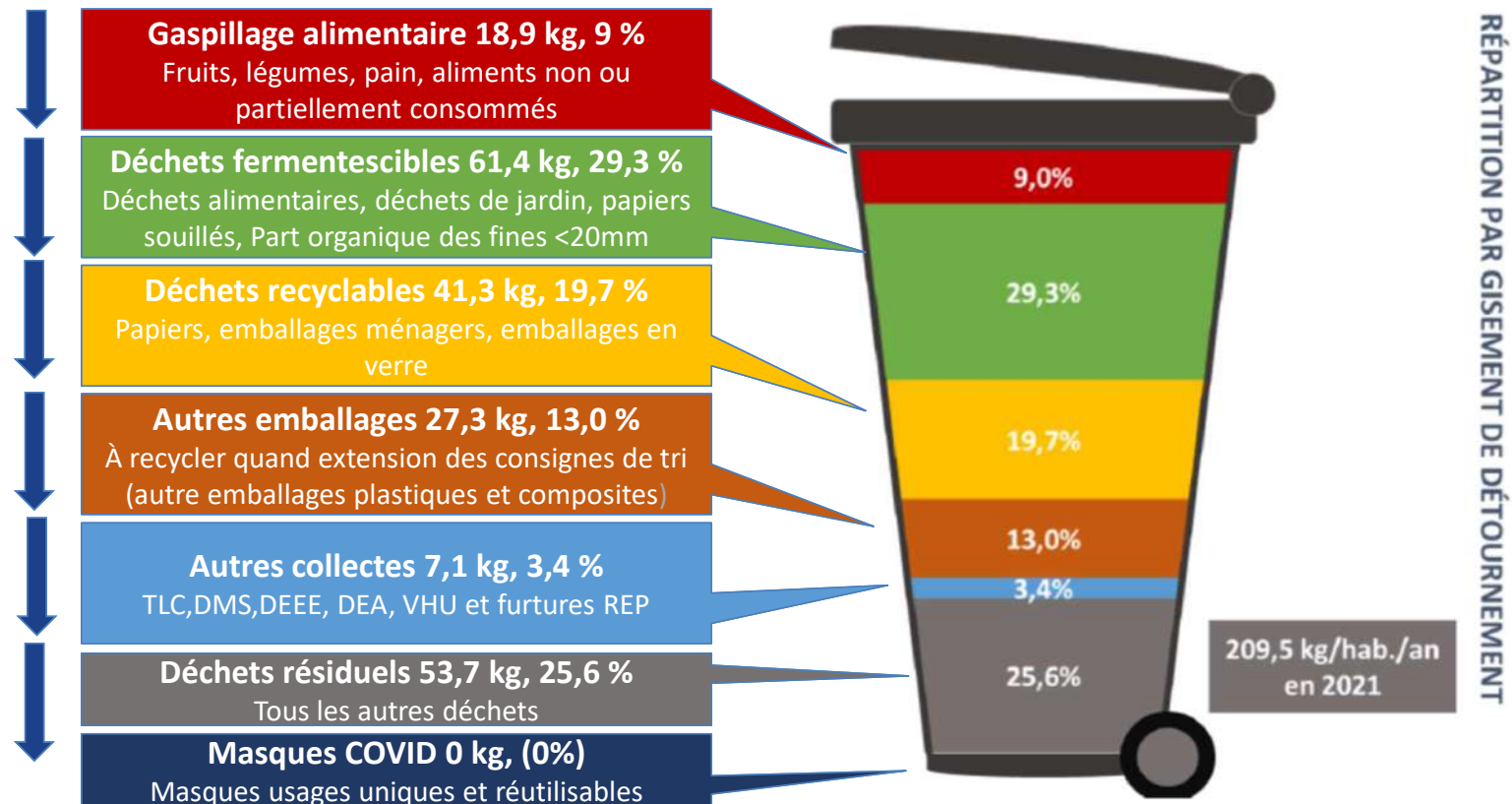
Quel plan d'actions ?

Depuis 2016 : le programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage avec notamment :

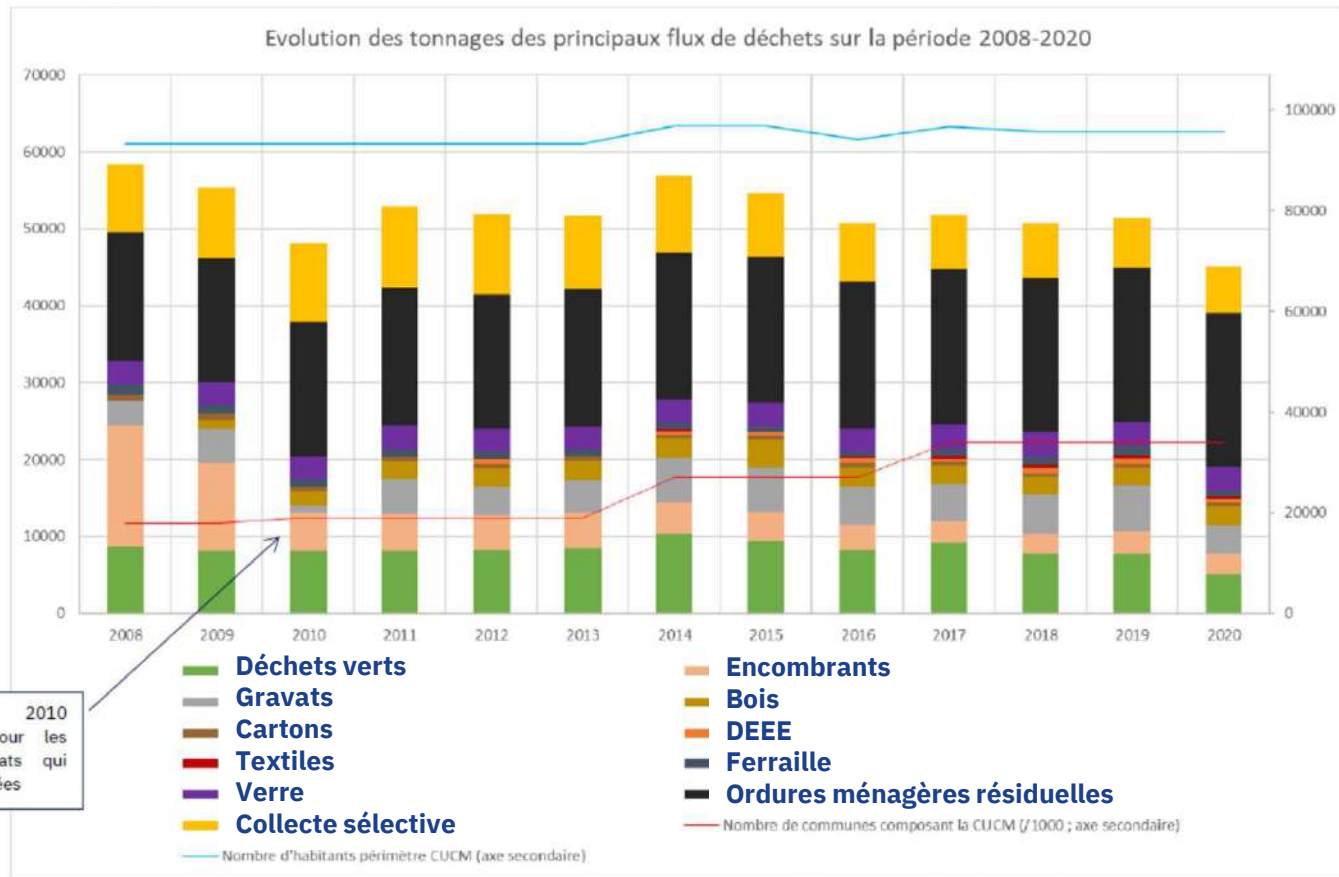
- Le déploiement de moyens pour la réduction et la gestion de proximité des biodéchets : broyage compostage individuel et partagé, lutte contre le gaspillage alimentaire, Des opérations emblématiques : Stop Pub, promotion de l'eau du robinet...
- L'exemplarité au sein de la Communauté Urbaine et les communes éco-engagées
- La sensibilisation du public (habitants, scolaires...)
- Le projet de recyclerie
-

Prise en compte de l'économie circulaire dans les politiques déployées par la collectivité en particulier dans le plan Climat Air Energie Territorial adopté en 2020

Les ordures ménagères résiduelles sur la CUCM



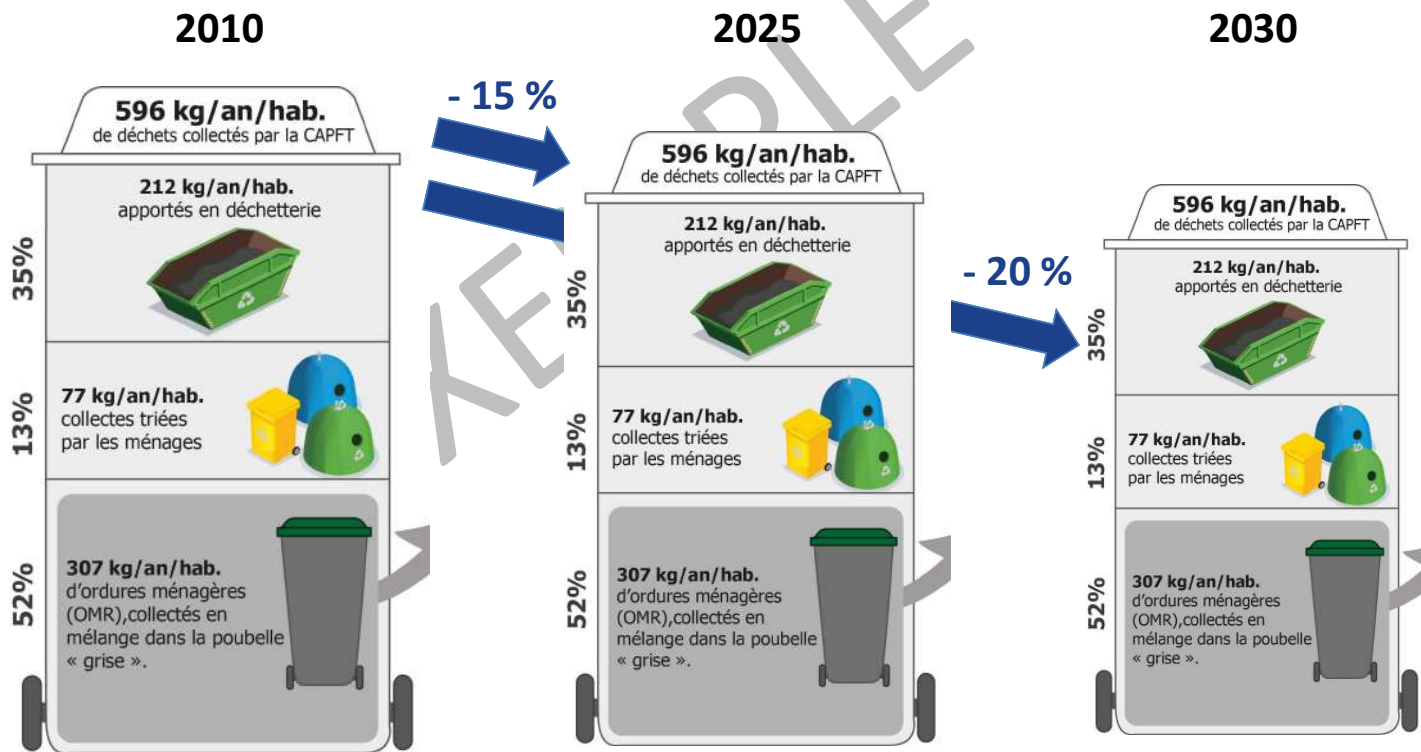
D'où partons-nous ?



Evolution des tonnages des principaux flux de déchets sur la période 2008-2020

Où allons-nous ?

Objectifs de réduction des DMA (à adapter)



1.

Qu'est ce que c'est ?

4.

Quelle organisation ?

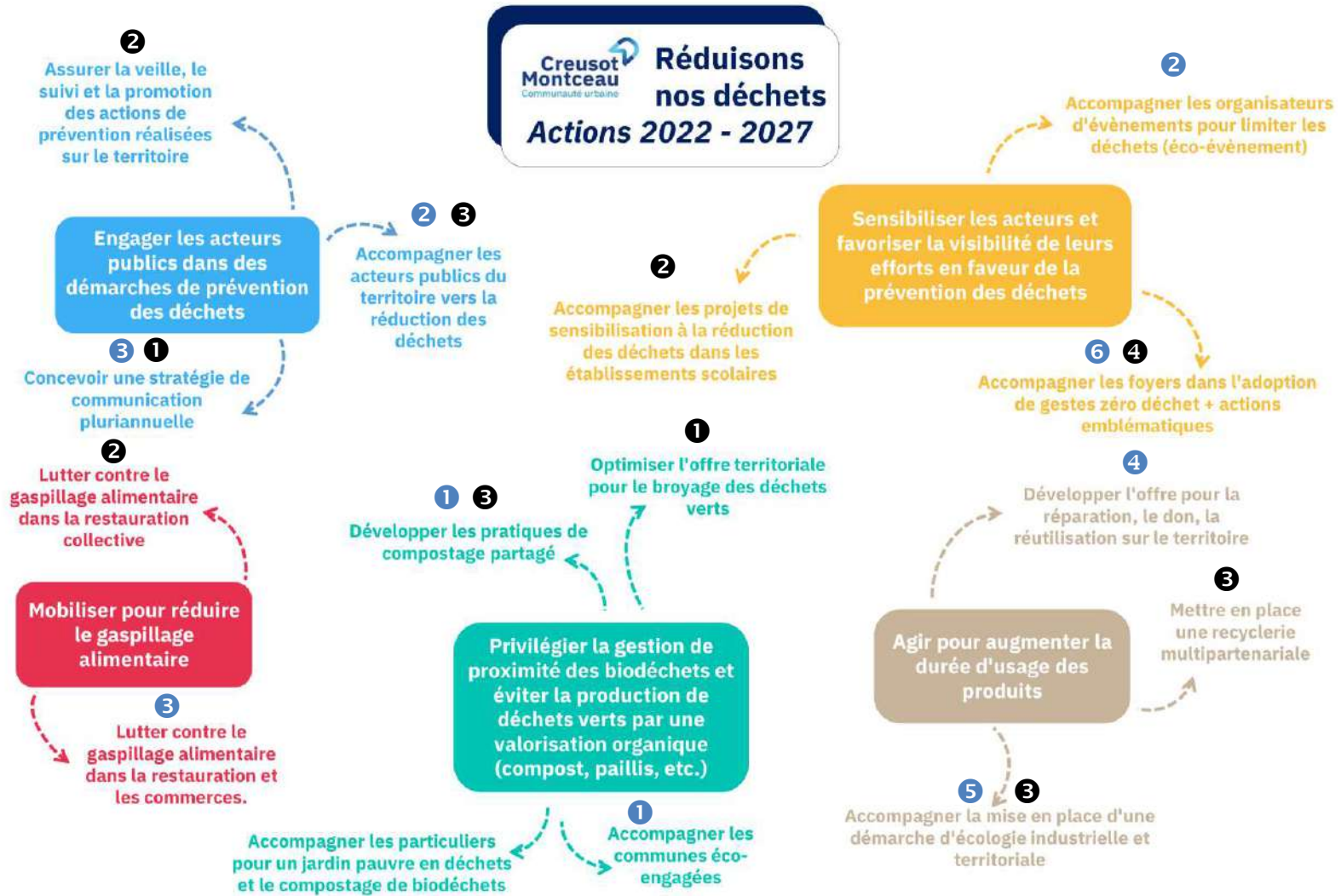
**PLPDMA
2022 - 2027**

2.

D'où partons-nous ?
Où allons-nous ?

3.

Quel plan d'actions ?



1 Nombre de membres de la CCES 3 jugeant l'action prioritaire (le 4 mai 2022)

1 Nombre de contributeurs jugeant l'action prioritaire

1.

Qu'est ce que c'est ?

2.

D'où partons-nous ?
Où allons-nous ?

4.

Quelle organisation ?

**PLPDMA
2022 - 2027**

3.

Quel plan d'actions ?

Quelle organisation ?

Le comité de pilotage pour superviser la mise en œuvre du plan d'actions

La CCES pour suivre et évaluer l'avancement des actions (adaptation, priorisation...) réunions tous les 3 à 6 mois (1 fois par an minimum)

L'équipe prévention pour coordonner et accompagner les actions

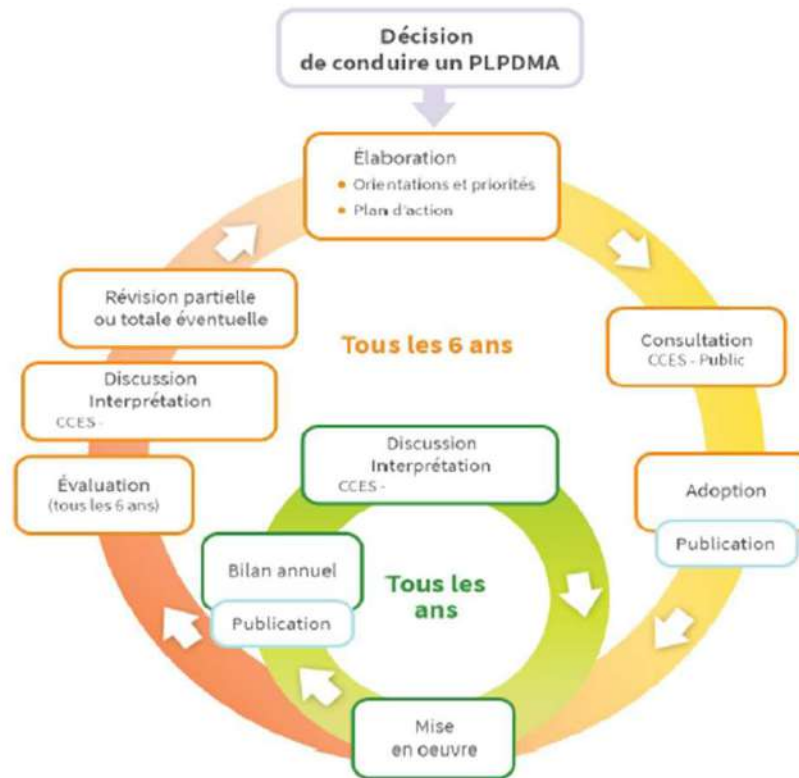


Quelle organisation?

Un **PLPDMA** n'est pas limité dans le temps par une démarche contractuelle, mais « **PERMANENT, MODIFIABLE ET REVISABLE** ».

= **procédure d'amélioration continue**

CCES :
Commission Consultative d'élaboration et de suivi
COFIL : Comité de pilotage.



COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT MONTCEAU
Château de la Verrerie, BP 90069
71 206 Le Creusot Cedex



creusot-montceau.org


**Creusot
Montceau**
Communauté urbaine

MOBILISER VERS LE PASSAGE A L'ACTE

**« L'homme raisonnable s'adapte au monde ;
l'homme déraisonnable s'obstine à essayer
d'adapter le monde à lui-même.**

**Tout progrès dépend donc de l'homme
déraisonnable. »**

George Bernard Shaw

La force de l'engagement

Faciliter le passage des idées aux actes

Repose sur la théorie de l'engagement :

- **Quels acte(s) préparatoire(s) doit-on obtenir de la part de la cible ?**
- **Quelles sont les bonnes informations à transmettre ?**
- **Quels sont les meilleurs canaux, outils, médias ?**
- **Quel est le public vise-t-on ?**
- **Provoquer un acte de décision**

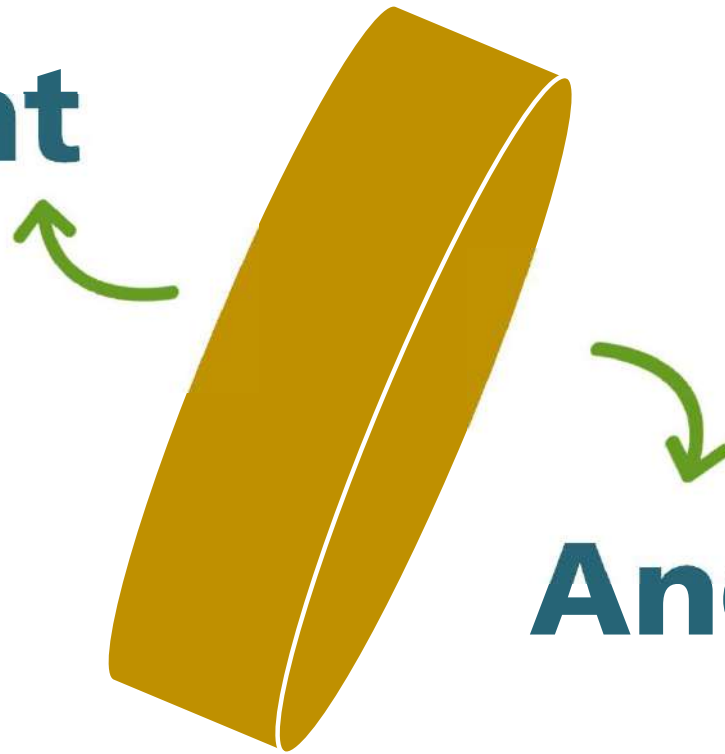
Le destinataire n'est plus un récepteur passif mais un acteur

LE CHANGEMENT



LE CHANGEMENT, C'EST PUISSANT !

Stimulant



Angoissant

LES RÉSISTANCES AU CHANGEMENT

MOTIVATION

Est-ce que ça me donne envie ?

RÉCOMPENSE

Qu'est ce que j'y gagne ?



COMPÉTENCES

Vais-je savoir le faire ?

ORGANISATION

Puis-je faire ce que l'on me demande ?

Défendre son pouvoir

Conserver ses acquis

Economiser son énergie mentale

Conserver l'état actuel des choses



BIEN COMMUNIQUER

**« Bien écouter, c'est presque répondre »
Marivaux**

→ Quelles sont mes attentes ?

→ Quelles sont mes difficultés lorsque je m'adresse à une ou plusieurs personnes ?

→ Quels sont mes atouts dans ma relation à l'autre ?

Définition de la communication

Définition de la communication

Information

Contenu



Qualité de notre relation avec l'autre

Estime, confiance, valorisation, respect réciproque



COMMUNICATION

La communication est avant tout comportementale. C'est la mise en commun et en relation pour agir, s'enrichir, coopérer et créer ensemble

BIEN COMMUNIQUER

Nous percevons l'existence comme si nous portions une paire de lunettes mentale.



Nous percevons chacun ce que nous croyons être « LA » réalité



« Le plus grand problème dans la communication c'est qu'on n'écoute pas pour comprendre, on écoute pour répondre »

S'intéresser et s'adapter aux émotions de l'autre

L'empathie

Communiquer réellement avec l'autre c'est :
(tout en gardant l'objectif visé)

S'oublier « soi » et son cadre de référence
pour aller à la rencontre de l'autre sur son terrain

et

ainsi pouvoir reconnaître son point de vue :
cela ne signifie pas pour autant devoir l'adopter.

Nos ressources :

3 canaux de communication

Les faits : c'est indiscutable

C'est précis, objectif, mesurable, vérifiable

Ex : à ce jour, je n'ai pas reçu le compte rendu de la réunion du 28

Les opinions : c'est discutable

C'est un jugement de valeur, une évaluation personnelle, une vision des choses, un avis

Ex : je n'ai toujours pas reçu ton compte rendu, cela n'a pas l'air d'être une priorité pour toi

Les sentiments : c'est personnel et donc toujours vrai et indiscutable

C'est un état intérieur, un ressenti, une sensation, une émotion

Ex : je suis agacé car j'attends ton compte rendu

Les mots : au-delà de l'interprétation qu'on en fait, raisonnent dans notre mémoire comme des malédictions

Les a priori : ce que je pense agit sur ce que je ressens et ce que je ressens va parvenir directement à l'autre et influencer son comportement

La communication verbale et non verbale

- ▶ Une écoute de qualité passe par :

Laisser
la place

Silence
intérieur

Bonne prise
de
conscience

Ne se laisse
pas envahir par
ses propres
émotions, ses
idées, ses
souvenirs...





BIEN SENSIBILISER

INTERROGER POUR :

- FAIRE REFLECHIR
- RECUEILLIR LES REPRESENTATIONS

EXPLIQUER POUR :

- RASSURER
- ACCULTURER

CHALLENGER POUR :

- FAIRE PARTAGER
- METTRE EN MOUVEMENT
- SUSCITER L'ENGAGEMENT



BIEN FEDERER

FAIRE PARTICIPER POUR :

- **CO-CONSTRUIRE** : faire un diagnostic partagé
- **CO-DECIDER** : définir ensemble le plan d'action
- **RESPONSABILISER** : élaborer une charte ensemble

POUR CO-CONDUIRE : chacun est responsable de l'avancement

AVEC LES OUTILS D'INTELLIGENCE COLLECTIVE.

EXEMPLES :

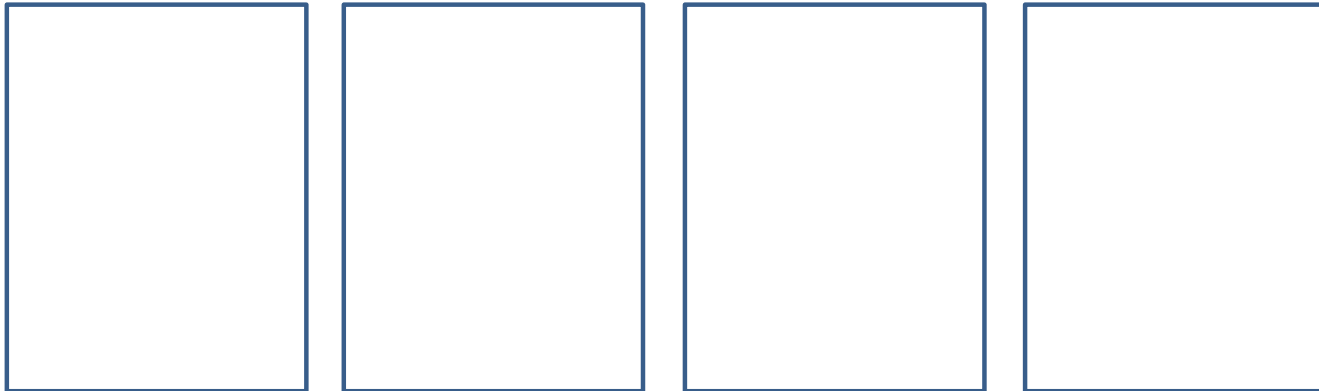
LE PRO-ACTION CAFE

LE WORD CAFE

**Pro
Action
Café**



Mur des marchés



**Quelle est
la question
derrière
la question ?**

20 /

Que manque-t-il :

A ma question ?

A mon projet ?

A ma réflexion ?

20 /

Que suis-je en train d'apprendre :

Sur moi ?

Sur mon projet ?

Quelles sont les étapes suivantes

De quelle aide ai-je besoin ?

20 /

PRO ACTION CAFE

Porteur de projet : De quoi suis-je reconnaissant.e ?

Quelles sont mes prochaines étapes ?

Contributeur :

Qu'ai-je appris pour moi-même pour mes propres projets en aidant à répondre à leurs questions ?

**BIENVENUE
AU LANCEMENT
DU RESEAU
DES AMBASSADEURS
ZERO DECHET !**

Faisons connaissance ...

Par groupe de 5 ou 6

Présentez-vous mutuellement :

- **Je m'appelle ...**
- **J'habite ...**
- **Je viens pour ...**
- **Pour moi être ambassadeur,**
- **c'est surtout**



Faisons connaissance ...

Pour partager aux autres groupes :

- **Se mettre d'accord sur :**

Pour nous, être ambassadeurs zéro déchet , c'est surtout

- **Une personne volontaire pour présenter le groupe**



AU PROGRAMME



CONSTRUIRE LE RESEAU EN INTELLIGENCE COLLECTIVE



WORLD CAFE ... SANS CAFE

Le réseau d'ambassadeurs Zéro déchet

TABLE N°1

Pour quoi faire ?

TABLE N°2

Comment faire ?

TABLE N°3

Avec quoi le faire ?

RESTITUTION EN PLENIERE

La Méthode

3 sous-groupes avec :

- **Un volontaire Hôte de table ou rapporteur**
- **Des voyageurs ou « ambassadeurs d'idée », ils changent de table à chaque question et reviennent à leur table de départ.**



CONSTRUIRE LE RESEAU EN INTELLIGENCE COLLECTIVE



WORLD CAFE ... SANS CAFE

Le réseau d'ambassadeurs Zéro déchet

PREMIER TOUR



TABLE N°1

Pour quoi faire ?

TABLE N°2

Comment faire ?

TABLE N°3

Avec quoi le faire ?



CONSTRUIRE LE RESEAU EN INTELLIGENCE COLLECTIVE



WORLD CAFE ... SANS CAFE

Le réseau d'ambassadeurs Zéro déchet

DEUXIEME TOUR



TABLE N°1

Quel objectif ?

TABLE N°2

**Quelle
organisation ?**

TABLE N°3

Quels moyens ?



CONSTRUIRE LE RESEAU EN INTELLIGENCE COLLECTIVE



WORLD CAFE ... SANS CAFE

Le réseau d'ambassadeurs Zéro déchet

TROISIEME TOUR



TABLE N°1

Quel résultat
espérons nous ?

TABLE N°2

Quel mode de
fonctionnement
?

TABLE N°3

Quel apport du
Grand Reims,
attend-t-on ?

**Celui qui n'a pas
d'objectifs
ne risque pas
de les atteindre.**

Sun Tzu



Pour se former

Le CNFPT, prochaines sessions :

- Les fondamentaux du métiers d'ambassadeur de la prévention des déchets (OL600) à Lille les 22, 23 et 24 mai 2023
- Les animations scolaires sur la prévention des déchets (OL4H3) les 28 et 29 septembre à Lille

MOOC :

<https://colibris-universite.org/mooc-zerodechets/?!1Bienvenue>

ADEME : session de formation '210526 - Améliorer sa connaissance sur les fondamentaux de l'Economie Circulaire - E-learning - Du 1er Janvier 2022 au 31 Décembre 2023'.

Session 2022-2023 du 01/01/2022 au 31/12/2023 avec une date de Clôture des inscriptions au 31/12/2022

Pour consulter cette inscription et/ou pour accéder à votre formation e-learning, rendez- vous sur votre espace personnel :

<https://formations.ademe.fr/back/trainscr.php?trainscrId=76898>



Vos interlocuteurs

Jean Michel FOUQUET

03 74 27 14 32 - jean-michel.fouquet@hautsdefrance.fr

Damien DESCOINGS

03 74 27 15 15 - Damien.descoings@hautsdefrance.fr

Sylvie PERRAIN

06 72 79 64 12 - oikeo@orange.fr

Sébastien DESPLANQUES

06 80 02 55 44 - s.desplanques@v2r.fr

MERCI

DE VOTRE ATTENTION

Retrouvez toute l'actualité de l'Agence sur le site

www.hautsdefrance20202040.fr

Hauts-de-France

